

ESSO STANDARD S. A. F. - RAPPORT ANNUEL 1970

DÉCLARATION DE M. J. BALLET

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Après la lecture du Rapport de votre Conseil d'Administration, il me paraît utile de vous apporter quelques indications sur les activités de votre société pendant les premiers mois de la présente année, ceci pour "actualiser" en quelque sorte les informations et résultats dont vous venez d'avoir connaissance. J'y ajouterai quelques remarques personnelles sur la conjoncture pétrolière.

En ce qui concerne l'exploration, notre filiale Esso REP poursuit avec ténacité ses opérations sur un territoire de plus de 20 000 km^2. Elle participe pour un tiers, depuis le début de l'année, à une société créée avec la Compagnie Française des Pétroles et la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine en vue de l'exploration d'une surface essentiellement maritime située au long de la côte orientale de la Corse.

En ce qui regarde le raffinage, une extension considérable de la capacité de notre raffinerie de Fos a été décidée : elle passera de 3 millions à 8 millions de tonnes/an d'ici 1973. J'attire votre attention sur le fait qu'environ 10 % des investissements prévus seront consacrés à des installations destinées à réduire le plus possible la pollution industrielle.

Du côté de la distribution, les résultats des quatre premiers mois de l'année montrent une augmentation importante de notre chiffre d'affaires commercial hors taxes : celui-ci s'accroît de 36 % par rapport à la même période de l'an dernier. Il vous intéressera de savoir que nos ventes de carburants automobiles en avril et mai ont marqué une progression appréciable.

J'en viens maintenant à nos approvisionnements en pétrole brut pour vous annoncer la commande passée, il y a quelques jours, aux Chantiers de l'Atlantique, d'un navire pétrolier de 250 000 tonnes qui sera livrable en 1975. Il viendra s'ajouter aux trois unités de même importance dont la commande vous a été annoncée dans le Rapport de votre Conseil. La flotte de votre société se situera donc, à fin 1975, aux environs de 1 200 000 tonnes. Ce programme entend répondre à l'évolution prévisible de la situation des transports maritimes pétroliers et doit nous permettre de faire face à nos besoins propres dans le cadre de l'articulation très souple des transports du groupe Esso dont nous avons pu constater, une fois de plus, l'efficacité à l'occasion de la crise dont nous sortons à peine. A ce sujet, vous savez de quel poids ont pesé sur le marché des produits lourds les difficultés d'approvisionnement en bruts méditerranéens. En ayant pris assez tôt les mesures adéquates, nous avons pu faire face — avec sagesse et fermeté, je crois — à ces tensions dans des conditions telles que nous abordons la seconde moitié de l'année avec des stocks justifiant un optimisme raisonné.

Je ne reviendrai pas en détail sur la grande crise qui a, depuis le début de l'année, affecté profondément les relations entre les pays producteurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord d'une part et, d'autre part, les compagnies représentant, en fait, les pays industrialisés consommateurs : vous avez tous présentes à l'esprit les négociations politico-économiques dont l'aboutissement — à Téhéran puis à Tripoli et Bagdad — a entraîné l'accroissement des prix du brut et, par conséquent, celui des produits finis, le tout en échange d'une stabilité de cinq années. A ce sujet, je me bornerai à un seul commentaire : c'est qu'il est de plus en plus indispensable de voir s'étendre la diversification des res-

RESOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du Jeudi 17 Juin 1971. ESSO STANDARD SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1970, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1970, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

Bénéfice de l'exercice 1970	F	71 521 642,35
Report 1969	F	3 141 011,06
soit un total de	F	74 662 653,41

de la façon suivante :

Réserve légale	F	3 576 000,00
Réserve générale	F	20 000 000,00
Dividende	F	47 671 840,00
Report à nouveau	F	3 414 813,41
	F	74 662 653,41

Le dividende net ressort à F 4,00 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50,00 nominal, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 2,00, soit un revenu global de F 6,00.

Le dividende (coupon n° 37) sera payable le 30 juin 1971 aux guichets des établissements suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas
Morgan Guaranty Trust Co of New York
Société Générale
Crédit Lyonnais
Banque Nationale de Paris
Crédit Commercial de France
Crédit Industriel et Commercial
Union Européenne Industrielle et Financière.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1967	11 913 800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1968	11 913 800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1969	11 917 960	F 3,75	F 1,875	F 5,625

quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 18 juin 1970 :

à MM. Henri Deroy,
Georges Fleury

au 31 décembre 1970 :

à MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Gustave Rambaud
Serge Scheer
Auguste Schlageter

cinquième résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1971 :

MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Gustave Rambaud
Auguste Schlageter

sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à F 110 000,00 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1971.

septième résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires M. Albert Veyrenc et M. André Amic pour les exercices 1971 à 1976 inclus. Elle désigne pour la même période M. Daniel Dudon en tant que Commissaire suppléant.

sources en pétrole et en gaz naturel, en dépit des investissements considérables qu'elle requiert. Le groupe auquel nous appartenons en prend déjà et en prendra à l'avenir sa bonne part.

Ces investissements devront se poursuivre dans les années à venir à un rythme qui tiendra compte de l'accroissement des besoins, de la nécessité de la sécurité des approvisionnements, de la protection de l'environnement et aussi, malheureusement, des conséquences du taux d'inflation que nous subissons.

Jusqu'ici, l'accroissement des investissements dans notre industrie trouvait une importante contre-partie dans des augmentations de productivité obtenues en particulier par le choix et les dimensions de plus en plus économiques des unités de raffinage et de transports maritimes.

Bien que l'optimum dans ce domaine soit encore loin d'être atteint, il me semble important de souligner que devant l'ampleur des besoins à satisfaire, l'industrie pétrolière se trouve de plus en plus dans l'obligation d'avoir à générer, par ses résultats financiers, la plus grande partie des investissements nécessaires au développement attendu de ses activités.

Votre société, en 1971, doit voir ses investissements augmenter de près de 50 % par rapport à ceux de 1970. Ils se situeront aux environs de 450 millions de francs et seront affectés, à peu près par tiers, aux activités raffinage, transport, distribution.

Je voudrais maintenant vous parler de la réorganisation qui doit intervenir à la Direction Générale de votre société. Elle trouve son origine dans le départ à la retraite, après quarante-deux ans de services, de M. Jules Armand, son Directeur Général. Tout au long de sa carrière, notamment à la Direction Commerciale où son rôle a été déterminant, puis à la Direction Générale où sa collaboration m'a été infiniment précieuse, M. Armand a rendu les plus grands services à votre société. Je tiens à l'en remercier devant vous. Dans les résolutions, sa réélection au Conseil d'Administration est bien entendu proposée. Il continuera ainsi d'y apporter le bénéfice de sa vaste expérience. Deux Directeurs Généraux Adjoints ont été désignés en la personne de MM. George Walker et Henri Lamaison. Tous deux, à de nombreux titres, justifient pleinement la confiance que mes collègues du Conseil d'Administration, comme moi-même, leur témoignons. Ainsi étoffée, la Direction Générale de votre société sera bien armée pour faire face aux problèmes qui la confrontent.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, j'ajouterai un mot personnel aux très vifs regrets qu'exprime le Rapport de votre Conseil à la suite du désir de notre Président d'Honneur M. Serge Scheer, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'Administrateur. Ce faisant, M. Scheer a voulu que s'applique dès maintenant à lui-même la mesure de limite d'âge des Membres de votre Conseil, mesure qui sera soumise, l'an prochain, à l'approbation de votre Assemblée Générale. Ceci est bien dans la ligne du Président Scheer.

Vous savez tous ce que votre société lui doit. Au moment où il quitte définitivement son Conseil, je suis sûr que vous vous associerez à l'hommage tout particulier que je tiens à lui rendre aujourd'hui.

ESSO STANDARD S.A.F.

société
anonyme
française
capital
595 898 000
francs
6 avenue gambetta
92-courbevoie

cédex n° 2
92-paris-la-défense



16 avril 1971

RAPPORT ANNUEL 1970

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 17 juin 1971
communiqués
au comité central d'entreprise
le 11 juin 1971

rapport du conseil d'administration — 5
commentaires financiers — 21
filiales et participations — 26
rapports des commissaires aux comptes — 28
compte d'exploitation et compte de pertes et profits Esso Standard S.A.F. — 33
bilan Esso Standard S.A.F. — 34
bilan consolidé Esso Standard S.A.F. et Esso REP — 36
compte d'exploitation consolidé et compte de pertes et profits consolidés Esso Standard S.A.F. et Esso REP — 38

EN BREF...

	1968	1969	1970
	millions de tonnes		
Production de pétrole brut (Esso REP)	2,2	2,0	1,9
Achats de pétrole brut (tonnages achetés à Esso REP compris)	10,6	11,8	13,9
Brut traité	10,6	11,6	13,5
Ventes totales de produits finis	11,1	12,2	13,6
	millions de francs		
Salaires et dépenses sociales	221,6	247,3	273,1
Dépenses d'immobilisations	163,5	209,4	242,7
Chiffre d'affaires commercial (taxe comprise, hors TVA)	3 629,0	3 941,7	4 562,7
Dont taxe intérieure	1 707,0	1 868,3	2 028,1
Dotation aux comptes d'amortissements et de provisions	156,4	134,8	202,5
Cash flow	214,7	211,2	274,0
Bénéfice net de l'exercice	58,3	76,4	71,5

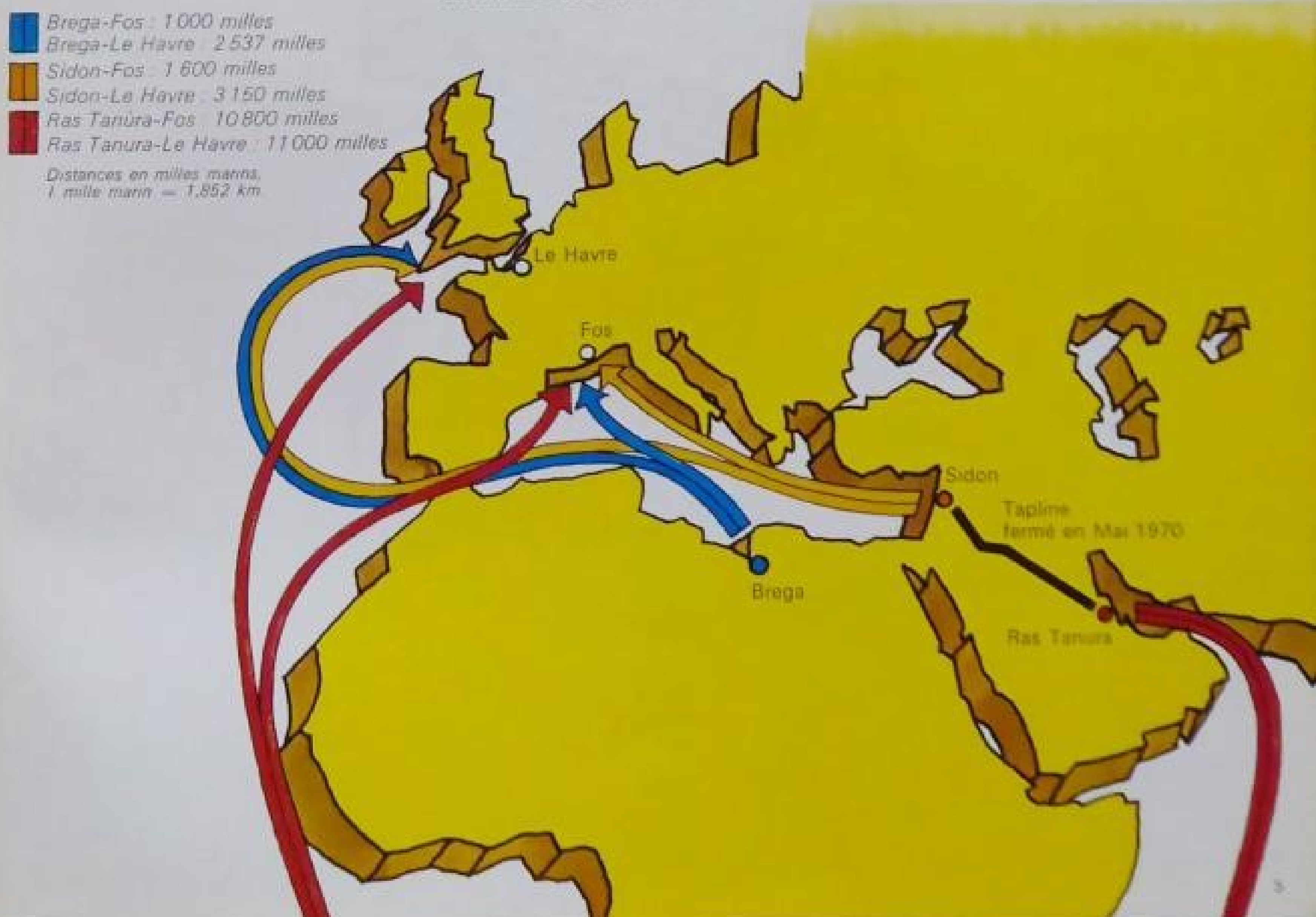
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 1970, les activités de votre Société ont connu un rythme de croissance important. Le tonnage de pétrole brut distillé a augmenté de plus de 16% par rapport à 1969, celui des ventes de produits finis de 11,5%,* le chiffre d'affaires commercial hors taxes de F 461,2 millions. Le bénéfice net s'élève à F 71,5 millions contre F 76,4 millions en 1969, compte tenu de dotations supérieures de F 67 millions à celles de l'exercice précédent. Ces activités se sont déroulées dans le cadre d'une demande d'énergie encore en forte expansion avec des difficultés grandissantes au cours de l'exercice.

tension mondiale sur les approvisionnements pétroliers

Ces difficultés qui ont progressivement conduit à une tension exceptionnelle du marché pétrolier mondial, à une envolée des taux de frêts, à une remontée des prix des produits et en fin d'année à des négociations rendues nécessaires par les demandes des pays producteurs, ont été ressenties par tous les pays consommateurs et en premier lieu sur la côte est des Etats-Unis. En effet, dans cette région fortement industrialisée, l'application des nouvelles mesures de sécurité et de lutte contre la pollution prises par les pouvoirs publics a entraîné la fermeture de nombreuses mines de charbon approvisionnant traditionnellement les centrales électriques thermiques. Or, les énergies de substitution autres que le pétrole n'ont pu faire face à cet accroissement brutal de la demande; les centrales nucléaires avaient déjà des retards pouvant atteindre deux ans sur leur programme d'achèvement. Quant au gaz naturel, substitut le plus souple et le moins polluant, la politique autoritaire de bas prix appliquée les années précédentes, avait progressivement conduit à une réduction des investissements dans ce secteur et, par suite, à l'absence de toute marge permettant d'en augmenter la capacité de production. Les produits pétroliers ont dû en définitive supporter cette augmentation soudaine de la demande qui s'est traduite par un accroissement notable des importations de fuels à basse teneur en soufre.

** Les stocks de produits finis étant en accroissement de 30 % en fin d'exercice*



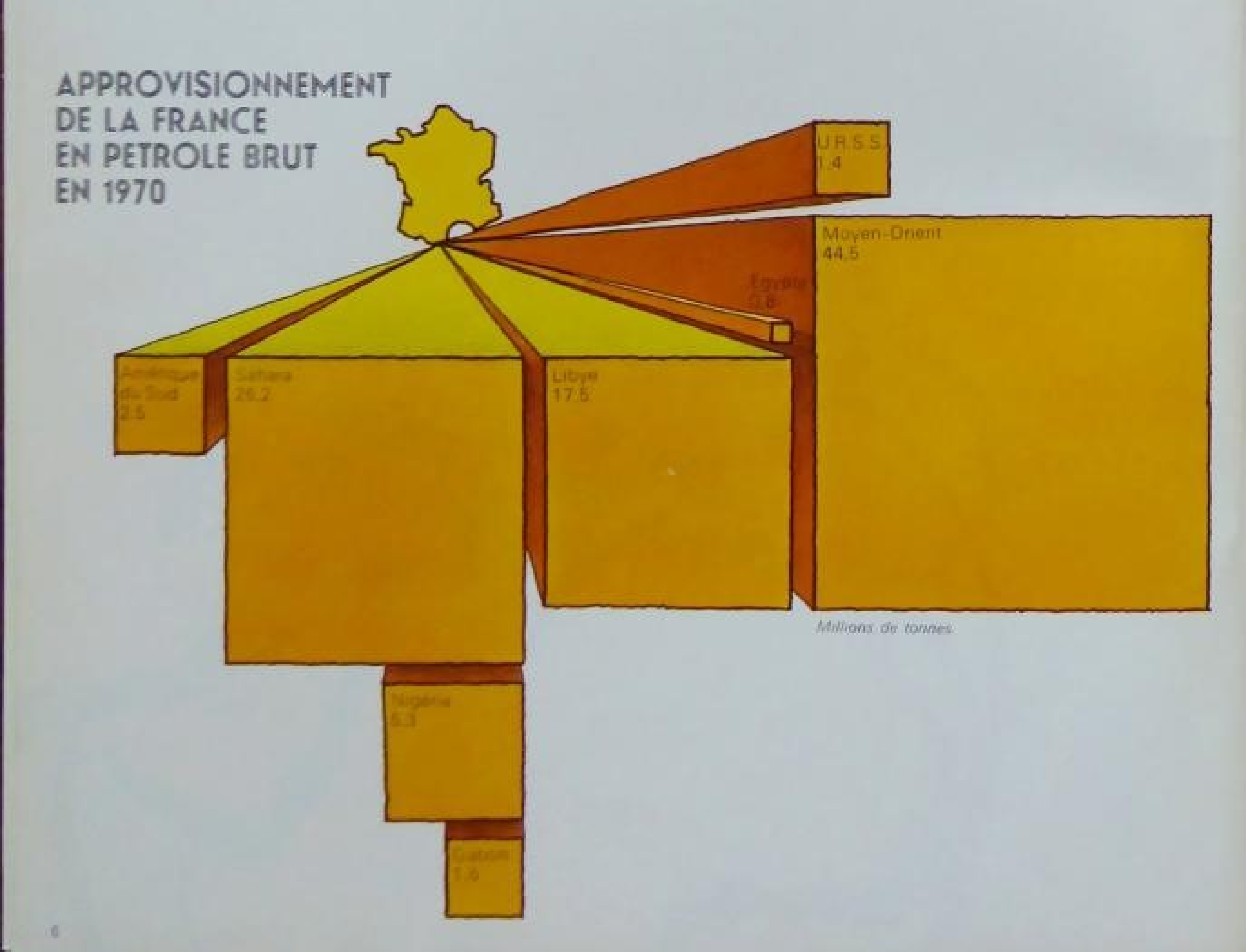
Concuremment, la haute conjoncture économique mondiale qui avait caractérisé l'exercice 1969, particulièrement en Europe et au Japon, s'est poursuivie et même amplifiée en 1970, dépassant largement toutes prévisions en ce domaine: ainsi, la consommation mondiale de produits pétroliers s'est accrue en une seule année de plus de 200 millions de tonnes, soit plus que toute la production du Venezuela, pour atteindre 2,3 milliards de tonnes.

Face à cette demande, l'industrie pétrolière qui avait progressivement pallié les perturbations de ses circuits d'approvisionnements liées à la fermeture du Canal de Suez, a vu de nouvelles difficultés dans ce domaine surgir au mois de mai 1970; à quelques semaines d'intervalle, en effet, le Tapline, qui amenait annuellement au bord de la Méditerranée orientale 25 millions de tonnes de brut saoudien, était mis hors service dans sa partie syrienne et le gouvernement libyen imposait de sérieuses restrictions aux productions de certains champs sur son territoire.

C'est évidemment en Europe, dont la quasi-totalité des approvisionnements provient du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord que les conséquences de ces deux évènements, survenant brutalement dans un marché déjà tendu, devaient être le plus immédiatement ressenties: en sept mois, un supplément de 30 millions de tonnes de pétrole brut a dû être acheminé à partir du Golfe Persique via Le Cap, c'est-à-dire sur des distances trois à quatre fois supérieures à celles existant entre la Méditerranée Orientale et la Lybie et les ports de l'Europe Occidentale. Malgré l'effort de construction de navires de grande capacité entrepris depuis trois ans et en dépit des mesures prises pour accélérer les rotations, c'est bien au niveau des capacités de transports que les problèmes les plus aigus se sont fait sentir.

Les taux de fret «au voyage» ont subi une tension brutale et soutenue les amenant en fin d'exercice à dépasser de près de 150% ceux du début de l'année! Bien que la hausse des affrètements à terme ait été plus modérée, il en est résulté un alourdissement considérable des frais de transport qui a été partiellement répercuté sur les prix des produits finis. Face à cette situation, l'industrie a réagi en développant encore son programme de construction: en fin d'année, les pétroliers en commande dans le monde représentaient un tonnage de 70 millions de tonnes, soit environ la moitié de la flotte mondiale actuellement en service.

APPROVISIONNEMENT DE LA FRANCE EN PETROLE BRUT EN 1970



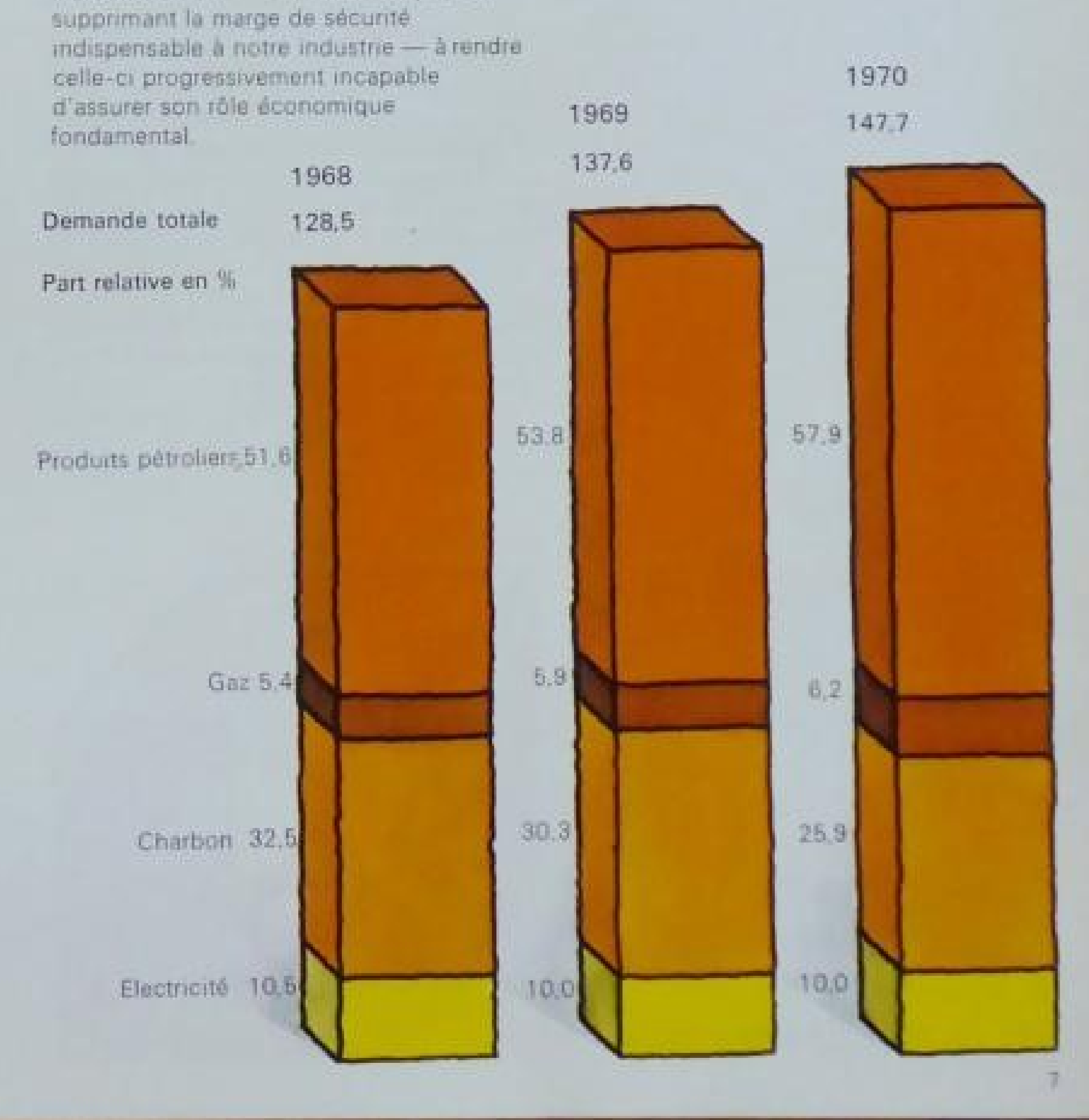
Millions de tonnes

activité de l'industrie pétrolière française

Pour répondre à une demande sans cesse accrue, les raffineries françaises ont pour la première fois traité plus de 100 millions de tonnes de pétrole brut, soit une augmentation de 16% des livraisons sur le marché interne, taux de croissance bien supérieur à celui des années précédentes.
Ce taux résulte essentiellement de la demande de fuel lourd dont les ventes ont marqué une avance de 30% sur l'année précédente, dépassant largement toutes les prévisions. Ainsi, l'Electricité de France a utilisé six millions de tonnes de fuel lourd, soit près d'un tiers de plus que les quantités prévues en début d'année.
L'industrie, par ailleurs, a accru ses consommations de 17,5%, rythme de croissance le plus élevé depuis 1963. Cette augmentation considérable, difficilement prévisible alors que la production industrielle a marqué un progrès inférieur à 6%, est probablement due en partie au niveau anormalement bas des prix des fuels en début d'exercice, ce qui a contribué à accélérer les conversions du charbon au fuel.

L'industrie pétrolière française a donc fait face, dans un contexte d'approvisionnement difficile, à une demande particulièrement vigoureuse en fournissant 58% de l'énergie primaire consommée en 1970 par notre pays. Cette performance exceptionnelle — quelle autre forme d'énergie aurait ainsi pu répondre à un accroissement de la demande aussi soudain et d'une telle ampleur? — a mis clairement en relief les facultés d'adaptation de l'industrie pétrolière. Cette souplesse a toutefois des limites et celles-ci seraient d'autant plus rapidement atteintes que les réserves de capacités de production, transport, raffinage et stockage seraient plus restreintes. On mesure mal les conséquences qu'une crise grave d'approvisionnement pétrolier pourrait avoir dans les domaines économiques, politiques et sociaux, mais elles apparaissent suffisamment importantes pour qu'une structure économique saine soit mise en place pour tenter de l'éviter. Cette structure économique, basée sur la diversification des sources et l'ampleur des moyens de transport et de production, nécessite un effort d'investissement permanent et considérable. Seul un niveau de prix dégageant une rentabilité suffisante peut permettre d'en assurer le financement. Le retour aux prix déprimés des années antérieures conduirait inéluctablement — en réduisant puis en supprimant la marge de sécurité indispensable à notre industrie — à rendre celle-ci progressivement incapable d'assurer son rôle économique fondamental.

L'impossibilité pour le gaz naturel aux Etats-Unis de faire face à l'accroissement de la demande, comme nous l'avons évoqué précédemment illustre bien ce phénomène.
L'analyse des évènements qui ont affecté le domaine de l'énergie en 1970 conduit à souligner en outre l'obligation de multiplier les zones géographiques de production afin de se prémunir contre la relative fragilité de certaines relations politiques. Elle montre également la convergence d'intérêts des communautés industrialisées et la nécessité pour celles-ci d'établir des positions cohérentes afin de renforcer leur sécurité et d'assurer leur développement harmonieux.



DEMANDE TOTALE D'ENERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

Millions de tonnes équivalent pétrole Marché civil.

environnement de l'industrie pétrolière française

Dans un contexte politique et administratif particulièrement stable, l'année 1970 a été marquée par l'aménagement des autorisations de raffinage et de distribution décidé par l'Administration afin de concilier les recommandations de la Communauté Économique Européenne de décembre 1969 avec les dispositions de la loi du 30 mars 1928, charte de l'industrie pétrolière française. Ces recommandations qui auraient pu donner lieu à une interprétation libérale par la suppression du contingentement ont, au contraire, revêtu un caractère contraignant puisque l'aménagement décidé a principalement consisté à soumettre les produits issus de bruts dits «francs» aux mêmes limitations contingentaires que les produits issus de bruts étrangers.

Bien qu'ayant consulté votre Société dans le cadre de réunions préparatoires sur le plan professionnel, la Direction des Carburants n'a pas cru devoir lui maintenir l'intégralité du contingent d'essence qui lui avait été reconnu en raison de la production métropolitaine de brut d'Esso REP, et ceci bien que ce contingent ait été inclus par l'Administration dans les précédentes autorisations de distribution pour le cas où précisément les bruts métropolitains viendraient à être contingentés.
Dans le domaine fiscal, la déductibilité par les industriels et commerçants de la taxe sur la valeur ajoutée est entrée en vigueur au 1er janvier 1970 pour les fuels lourds. Elle s'applique également aux gaz de pétrole liquéfiés depuis le début 1971. Il est toutefois souhaitable que son application soit le plus rapidement possible étendue aux distillats et à l'ensemble des huiles de graissage.

L'année 1970 a été marquée par une hausse sensible des prix hors taxes des produits pétroliers. Les prix maxima de vente ont ainsi augmenté de 3,2 à 25,8% selon les produits par le jeu du mécanisme des barèmes de prix qui toutefois ne répercute que partiellement et avec retard la hausse des coûts des pétroles bruts. Les prix limites autorisés sont devenus en fait les prix pratiqués, la pression de la demande, notamment pour les fuels domestiques et lourds, ayant entraîné la quasi-disparition des rabais. Les niveaux de prix atteints en 1970 devraient se maintenir, voire s'élever encore si l'on veut qu'ils soient suffisants pour assurer la réalisation des investissements considérables que nécessite le développement de l'industrie pétrolière. De plus, ces prix devront évoluer à l'avenir en fonction de ceux des pétroles bruts qu'en particulier les exigences des pays producteurs ont modifié en hausse considérable au début de l'année 1971.

Enfin, deux modifications notables ont eu lieu dans la structure du capital de deux entreprises pétrolières: le contrôle du dernier raffineur-distributeur indépendant, Antar, est passé au Groupe Elf-ERAP pour 41% et au gouvernement français pour 10%, la Compagnie Française des Pétroles, Caltex et Péchelbronn prenant des participations minoritaires. De son côté, le groupe Shell a acquis l'ensemble des actifs pétroliers de la Compagnie des Produits Chimiques et Raffineries de Berre — dont Saint-Gobain-Pont-à-Mousson détenait la majorité — à l'exception de ceux relatifs aux gaz liquéfiés (Berrogaz) qui ont été cédés à Total S.A. Le groupe Shell possède ainsi la pleine propriété d'activités dont il avait déjà en fait le contrôle.

PRIX DE VENTE A LA POMPE, A PARIS AU 31 DECEMBRE 1970

(centimes par litre)

Supercarburant 117



Essence ordinaire 107




Cours d'expression orale, siège social.

C'est dans ce cadre économique en rapide évolution que les diverses activités de votre Société se sont exercées durant l'année 1970.

relations sociales

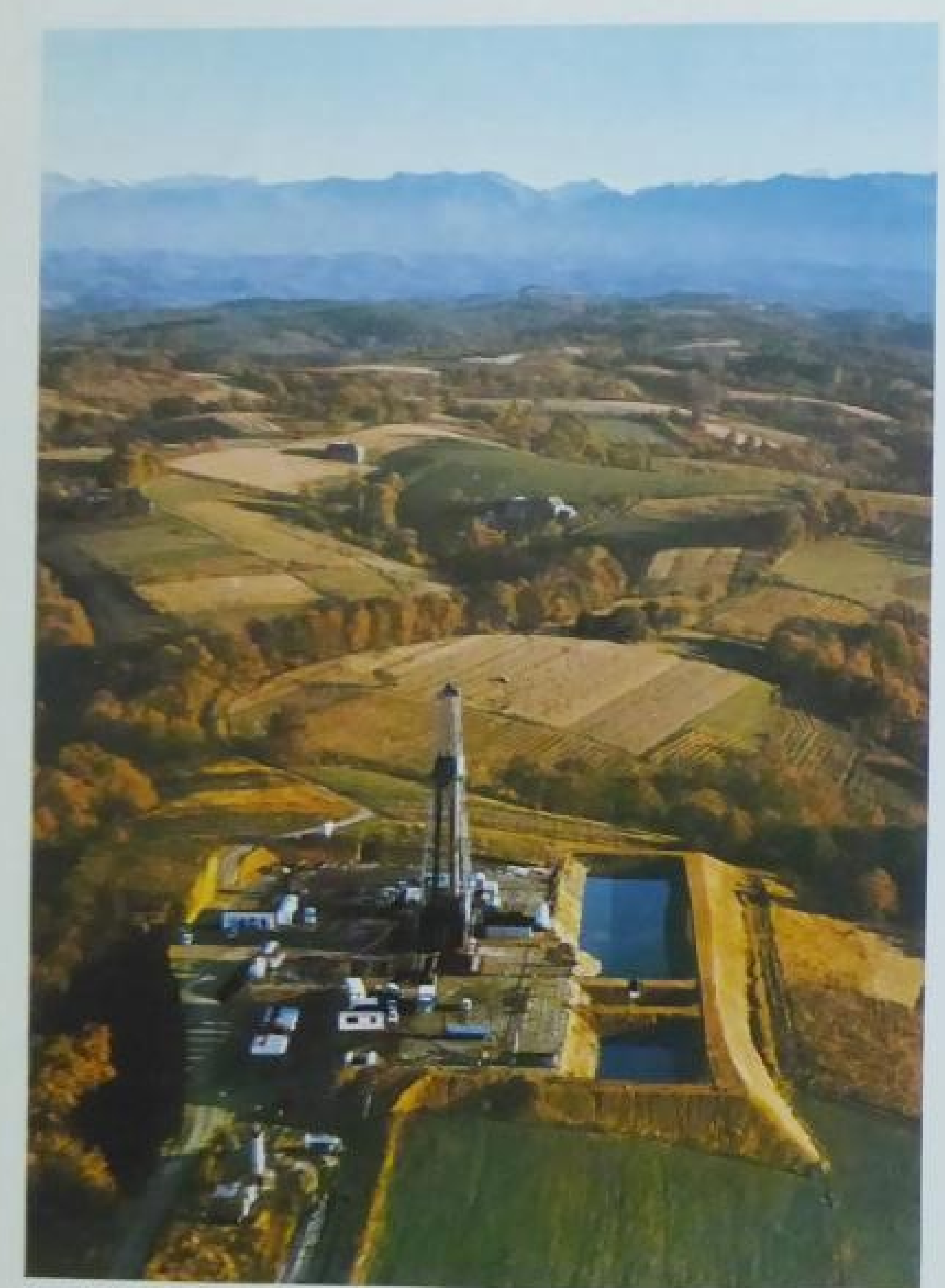
Celle-ci a été caractérisée pour les Relations Sociales par le développement de la politique contractuelle dans le cadre de la profession et par un effort particulier poursuivi par votre Société en matière de formation et de perfectionnement. Des accords sont intervenus en novembre 1969 sur la réduction de la durée du travail hebdomadaire et en septembre 1970 sur les rémunérations. Une commission paritaire de l'emploi a été mise en place en application des accords conclus antérieurement, et, en fin d'exercice, les discussions relatives à un accord-cadre sur les classifications évoluaient favorablement. Le Plan d'Epargne et d'Intéressement a été reconduit pour les années 1969 et 1970.

L'effort de formation et de perfectionnement s'est traduit par une augmentation et une diversification des stages offerts aux collaborateurs de la Société. Plus de 38% de l'effectif, dont près de 55% des cadres y ont participé en 1970. Pour faciliter cet effort, deux centres-relais ont été ouverts à Bordeaux et à Rouen tandis qu'un troisième était en préparation à Marseille. Ces centres ont assuré une large diffusion des nouveaux stages relatifs à l'initiation économique et au travail en groupe. L'important accord signé en juillet 1970 entre le Conseil National du Patronat Français et les organisations syndicales sur la formation et le perfectionnement professionnel, a souligné l'avance prise par votre Société sur de nombreux points dans ce domaine. A cette occasion, rappelons que nous considérons la formation comme un véritable investissement et que nous appliquerons de façon très large cet accord dès que les modalités pratiques en seront connues.

Il faut également souligner que votre Société a continué de développer son action pour une meilleure information des milieux scolaires et universitaires avec l'appui et la collaboration de nombreux membres du corps enseignant.

Les efforts des collaborateurs pour améliorer la sécurité ont permis d'abaisser le nombre des accidents avec arrêts de travail durant l'exercice à un niveau constituant la meilleure performance de toutes les années passées.

Enfin, nous ne saurions terminer cette brève revue d'activités sociales sans rendre hommage aux qualités techniques et humaines des collaborateurs de votre Société dont celle-ci a le juste droit d'être fière.



Forage d'UCHA 1, Pyrénées Atlantiques (photo Claude ROUX)

exploration et production esso REP

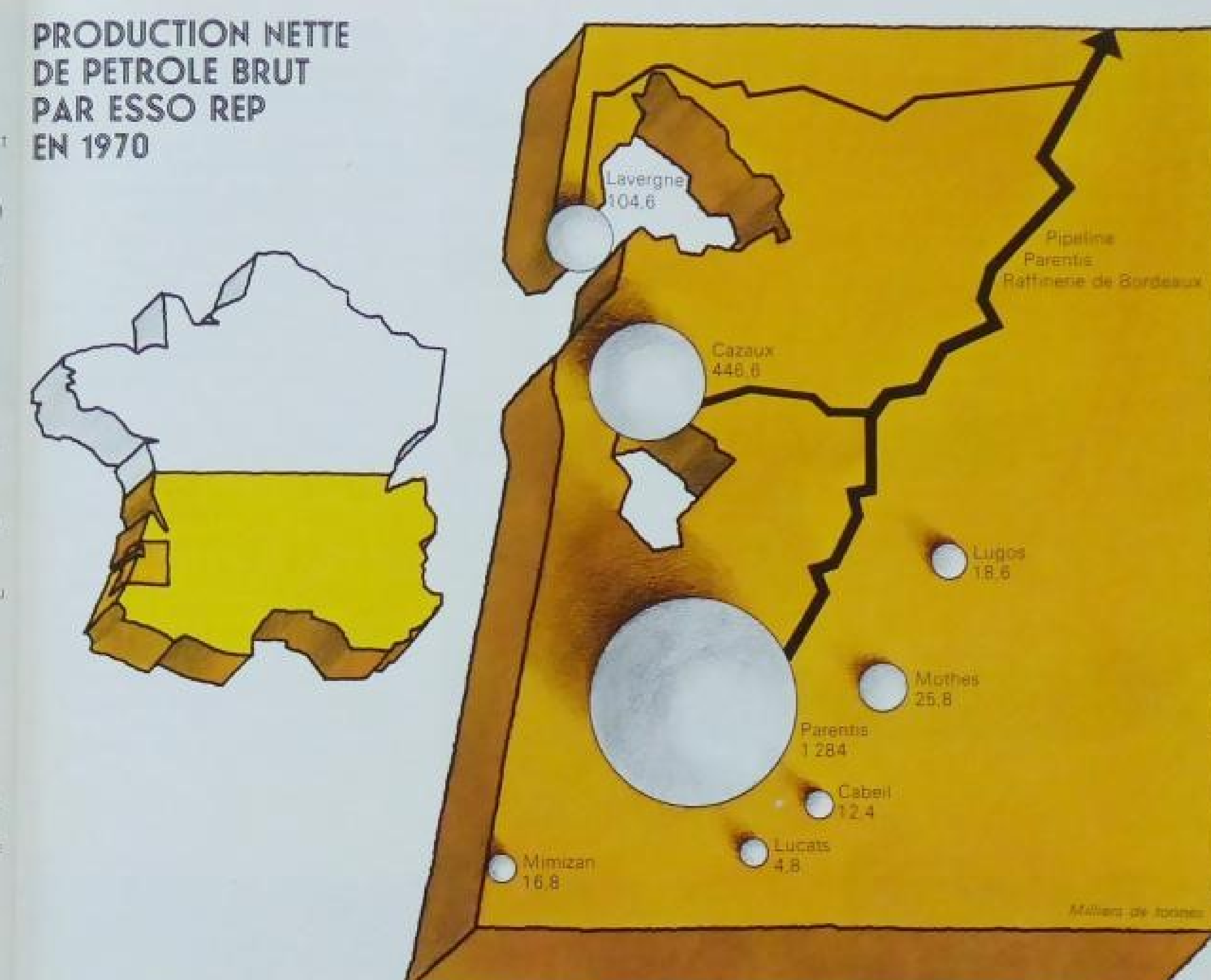
Le domaine minier auquel Esso REP était intéressée, soit directement, soit en association, couvrait, à la fin de 1970, environ 19 000 km2 soit une progression de 30% par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement est principalement dû à la création de sociétés en participation avec SNPA et Elf RE, pour l'exploration de plusieurs permis, situés en Aquitaine Sud, dans les Alpes et dans la région de Midi Pyrénées. La part d'intérêt d'Esso REP dans ces associations est de 50%. Toutefois, dans la société concernant le permis de Comminges détenu par Elf RE, cette part est de 30% avec droit de participer aux décisions.

L'activité d'exploration sur ces périmètres a consisté en campagnes de prospection géologiques et géophysiques en Aquitaine méridionale et dans la Vallée du Rhône et en forages qui ont totalisé 15 592 m dont 7 329 m exécutés par les associés d'Esso REP. Trois puits ont été terminés sans résultats positifs en Aquitaine et dans le Haut-Rhône. Un quatrième, Ucha 1, situé sur le permis de Cardesse où Esso REP est associée à la SNPA, a mis à jour, des réserves de gaz naturel de l'ordre de 2 milliards de mètres cubes associés à environ 500 000 tonnes de gasoline, qui pourront être exploitées à partir de cet unique puits. Durant le dernier trimestre a été entrepris le forage d'exploration profonde de Came 1, sur le permis de Bidache où Esso REP est associée à la SNPA, afin d'explorer une structure profonde similaire à celle de Berenx qui avait donné des indices de gaz encourageants en 1969.

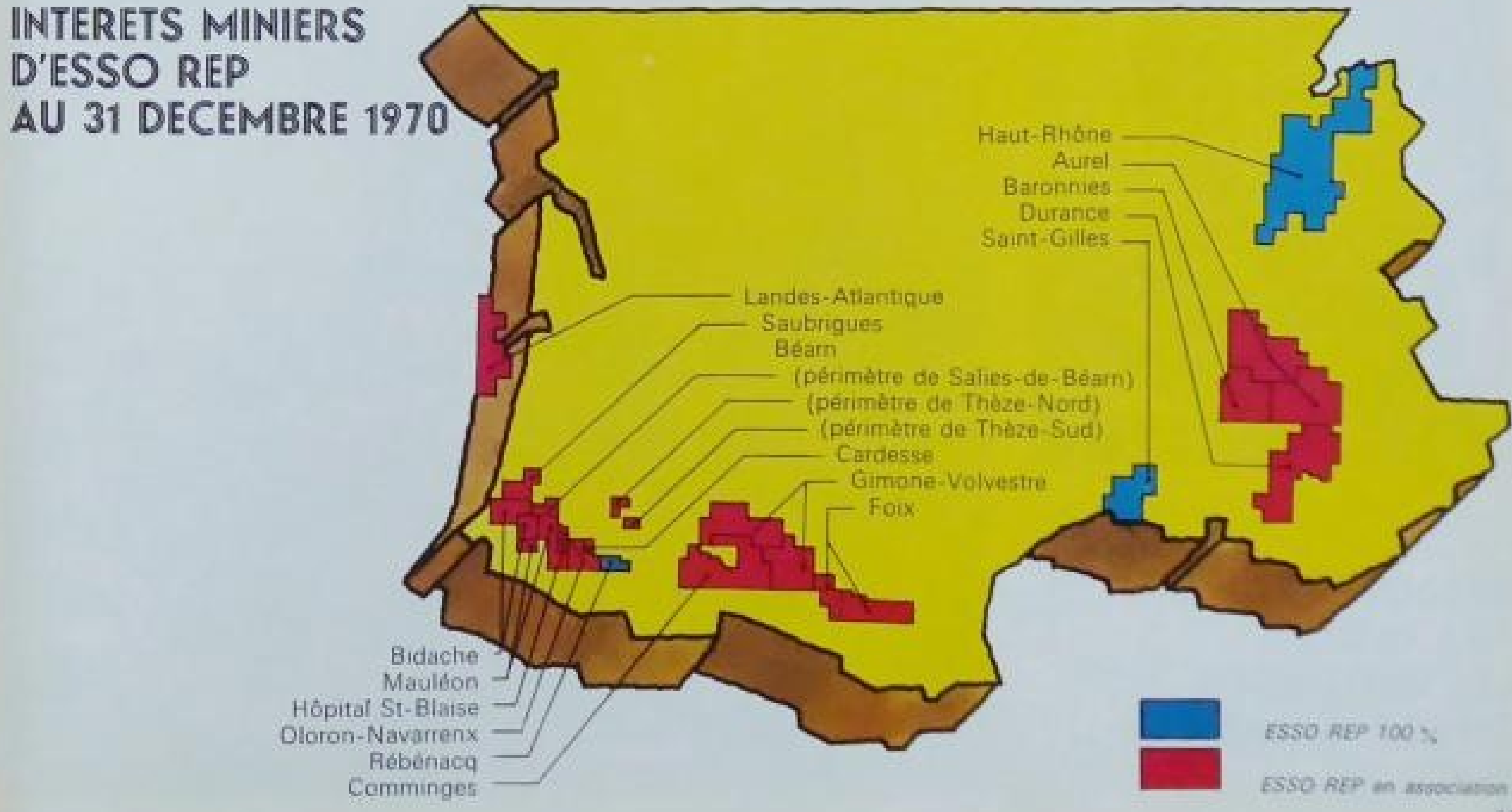
La production nette de pétrole brut d'Esso REP s'est élevée à 1,9 million de tonnes, soit une diminution d'environ 7% sur l'année antérieure. Ceci porte à plus de 27 millions de tonnes la production nette de pétrole brut extrait des gisements d'Esso REP depuis la découverte de Parentis. Ce sont les productions des champs de Lavergne et Cazaux qui ont enregistré les déclins naturels les plus marqués, celui de Parentis étant plus limité.

Les ventes de gaz naturel se sont élevées à 4,2 millions de mètres cubes en 1970, portant à 47,3 millions de mètres cubes les quantités totales vendues depuis le début de la commercialisation.

PRODUCTION NETTE DE PETROLE BRUT PAR ESSO REP EN 1970

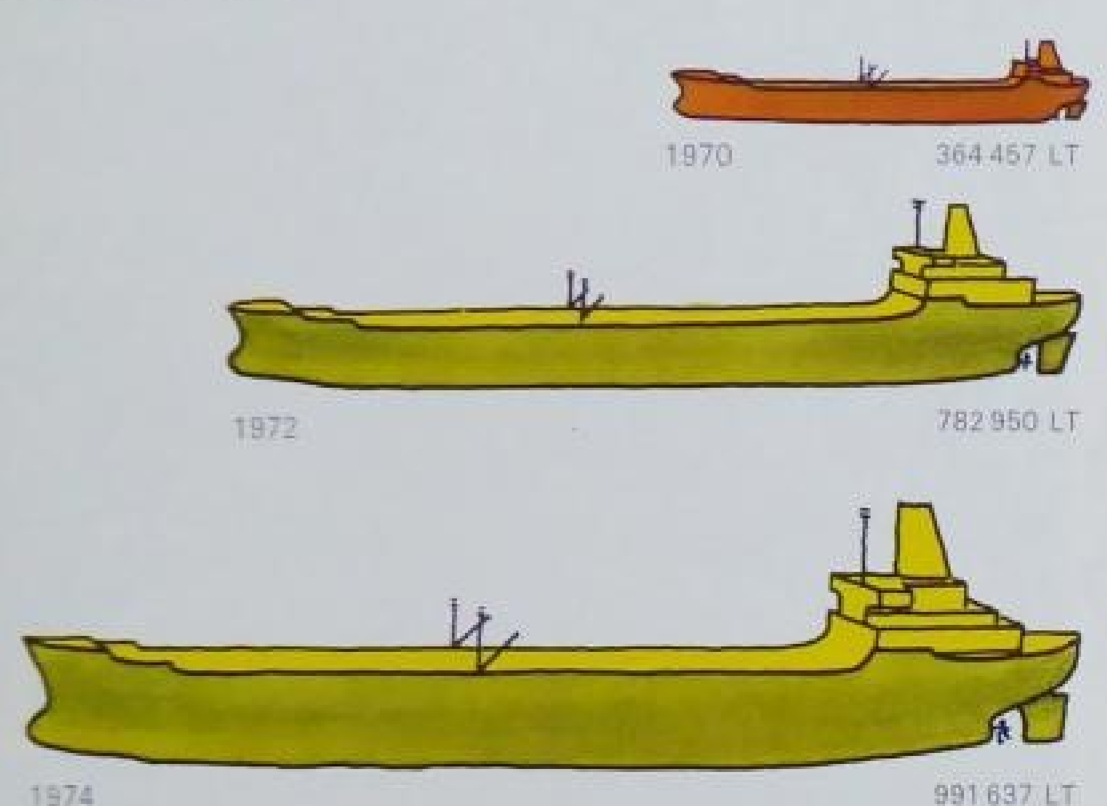


INTERETS MINIERS D'ESSO REP AU 31 DECEMBRE 1970



EVOLUTION DE LA FLOTTE D'ESSO STANDARD S.A.F.

Port en lourd au 31 Décembre



activités industrielles et logistiques

Malgré les tensions sur le marché évoquées précédemment, l'approvisionnement des raffineries a pu être normalement assuré grâce à la diversité des ressources du groupe Esso, mais au prix d'un alourdissement substantiel des frais de transport maritime. Les achats de pétrole brut se sont élevés à 13,9 millions de tonnes, en augmentation de 18,4% sur l'année 1969. Les bruts importés ont été transportés par nos propres navires et par des navires affrétés à temps et au voyage. La flotte de haute mer de votre Société comprend une unité de 190 000 dwt, l'Esso Paris, et quatre unités jaugeant au total 171 000 dwt. En plus de la commande des deux unités de 250 000 d wt livrables l'une à la fin de 1971 et l'autre en 1972, votre Société a poursuivi son effort d'équipement par celle, aux chantiers de l'Atlantique, d'une troisième unité de même tonnage livrable à la fin de 1974. La progression des équipements portuaires permet d'ores et déjà aux unités de cette taille d'accéder à pleine charge tant au Havre qu'à Fos.

PETROLE BRUT TRAITE DANS LES RAFFINERIES D'ESSO STANDARD S.A.F.

Origines	1968 Millions de tonnes	1968 %	1969 Millions de tonnes	1969 %	1970 * Millions de tonnes	1970 * %
Landes (Esso REP)	2,20	20,7	2,06	17,7	1,92	14,2
Sahara	2,32	21,9	2,24	19,3	2,32	17,2
Total	4,52	42,6	4,30	37,0	4,24	31,4
Libye	3,26	30,7	3,98	34,3	3,71	27,5
Moyen-Orient	1,77	16,7	1,94	16,7	3,87	28,7
Venezuela	0,98	9,2	0,91	7,9	0,93	6,9
Nigéria	0,09	0,8	0,22	1,9	0,21	1,6
Gabon	—	—	0,26	2,2	0,48	3,6
Egypte	—	—	—	—	0,04	0,3
Total	6,10	57,4	7,31	63,0	9,24	68,6
TOTAL BRUT TRAITE	10,62	100,0	11,61	100,0	13,48	100,0

* Y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine mises en service au mois d'Août 1970.
(Les chiffres ci-contre ne comprennent que la part de brut traité pour Esso Standard S.A.F. soit 573 000 tonnes.)

Le tonnage de pétrole brut distillé, 13,5 millions de tonnes, marque une progression de 16,2% sur les quantités traitées en 1969. Cet accroissement a été obtenu principalement par l'utilisation à pleine capacité des installations de Fos et de Bordeaux, l'augmentation notable de l'activité de l'usine de Port-Jérôme ainsi que par la mise en service de la raffinerie de Lorraine.

La raffinerie de Port-Jérôme a traité presque 7 millions de tonnes de pétrole brut, soit 18,5% de plus qu'en 1969. Cette performance a été réalisée par un fonctionnement à capacité maximum durant tout l'exercice. En mars, une deuxième unité de reforming catalytique d'une capacité de 1 900 tonnes par jour a été mise en opération dans des conditions très satisfaisantes.

La raffinerie de Lorraine dont votre Société avait été la première à mesurer l'intérêt et dans laquelle sa participation est de 40%, les autres partenaires étant la Compagnie Française de Raffinage (51%) et Elf (9%) a démarré dans le courant du mois d'août. Cette nouvelle usine, d'une capacité annuelle de 4,5 millions de tonnes (soit 1,8 million de tonnes pour la part Esso), a été construite à Hauconcourt à une dizaine de kilomètres au nord de Metz. Elle est alimentée en pétrole brut à partir de Fos par le Pipeline Sud-Européen jusqu'à Strasbourg, puis par une conduite de 150 km appartenant à la Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine. L'expédition des produits finis se fait par route et par fer. Les installations de la raffinerie permettent d'assurer, outre la distillation et le reforming catalytique, la fabrication de bitume, la désulfuration des gas-oils et la récupération du soufre assurant une action efficace contre la pollution atmosphérique.





Raffinerie de Lorraine.

Stockages des gaz liquéfiés. Port-Jérôme.



Reforming catalytique. Port-Jérôme.



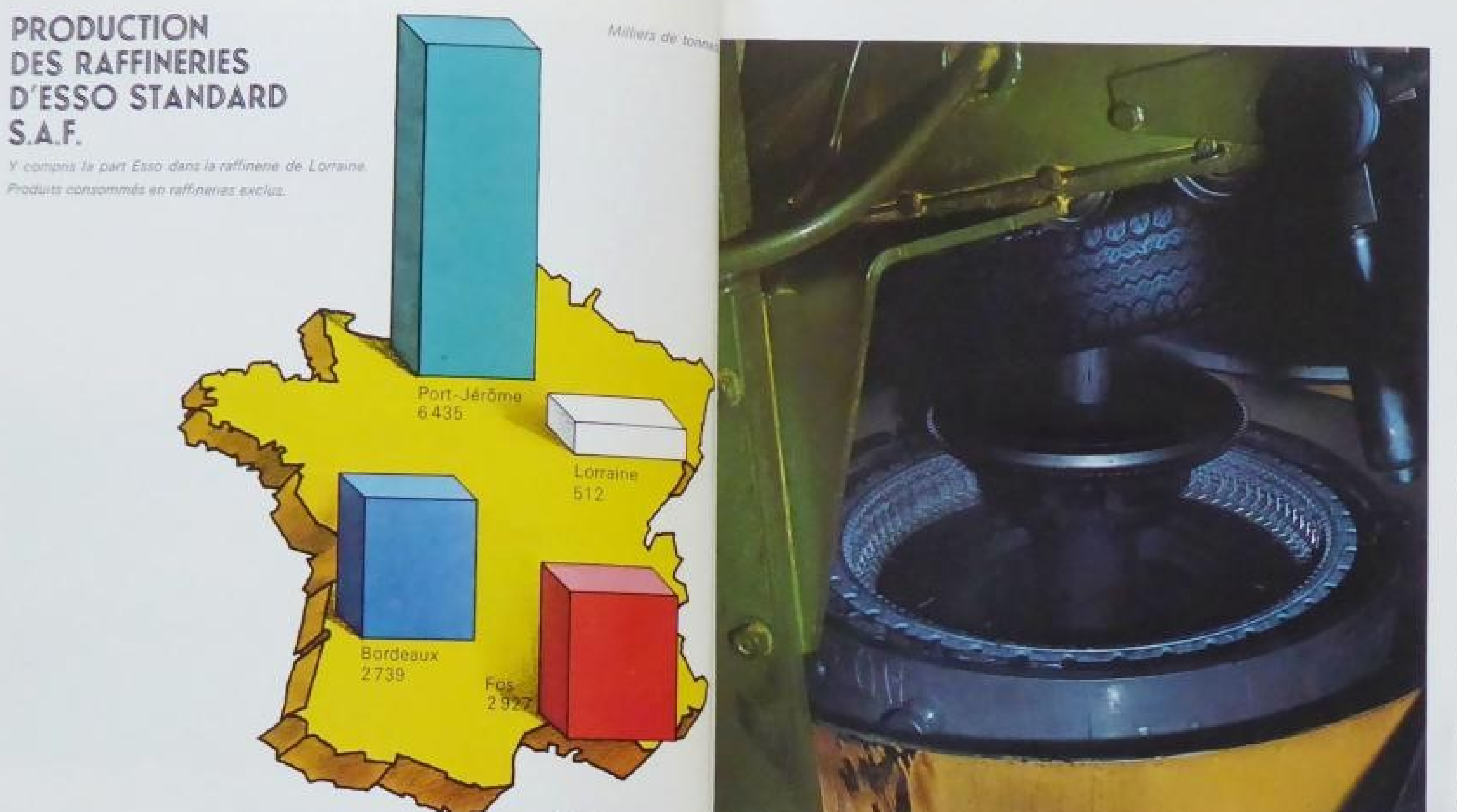
Votre Société se trouve ainsi disposer de centres de raffinage harmonieusement répartis sur le territoire pour la distribution de ses produits dans les meilleures conditions économiques.

Les transports de produits finis en vrac ont enregistré en 1970 une progression de 16,5% par rapport à 1969. Les pipelines assurent maintenant 24% de ces transports, soit une part équivalente à celle des transports par fer qui était jusqu'ici la plus importante. L'ouverture des dépôts de Lyon-Port-Herriot en janvier et de Rouen-Dissel en juillet a permis la pleine utilisation du réseau de pipelines en place.

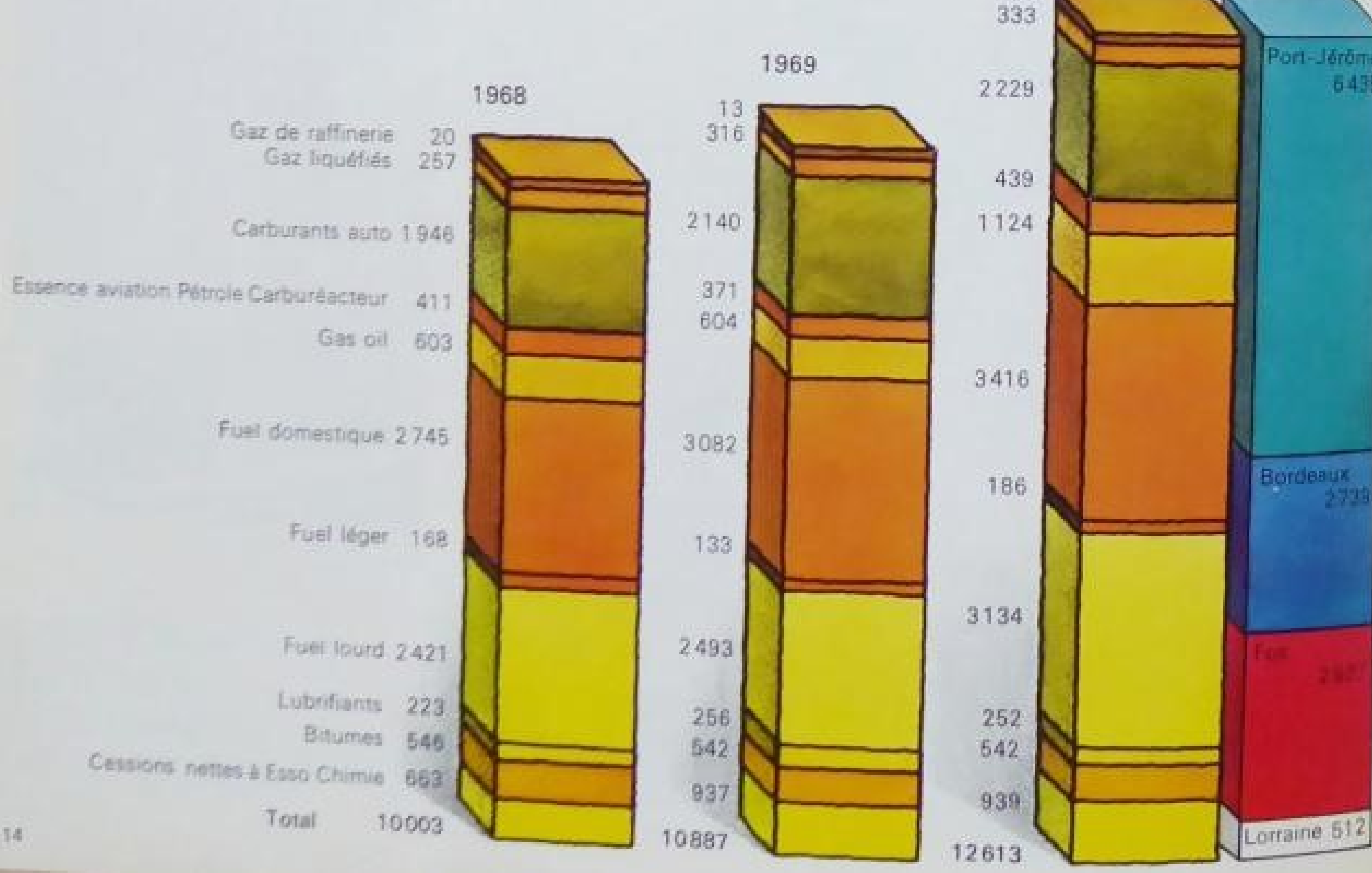
Signalons enfin qu'en 1970 les importations de produits finis se sont élevées à 102 000 tonnes, essentiellement du gas-oil, alors que les exportations représentaient un peu plus d'un million de tonnes.

PRODUCTION DES RAFFINERIES D'ESSO STANDARD S.A.F.

Y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine.
Produits consommés en raffineries exclus.



Fabrication du pneu Esso dans le nord de la France.



activités commerciales

Les ventes de votre Société sur le marché intérieur français ont progressé de 9,5% par rapport à l'année 1969, dépassant 10 millions de tonnes.

La consommation de carburants auto, dont le taux de croissance avait fléchi l'année précédente, a retrouvé un rythme plus soutenu — 8,3% — au cours de l'exercice. La demande de carburant ordinaire continue à céder le pas à celle du supercarburant qui en 1970 a représenté 75% des ventes de carburants de votre Société. Sa part commerciale se situe, pour l'exercice, à 15,4% du marché contre 15,6% en 1969. Outre les récents efforts de restructuration, de modernisation et d'extension du réseau, et dans le souci de l'adapter constamment au marché de l'automobile et de satisfaire aux besoins de la clientèle, le nombre et l'importance des Esso Shops ont été étendus, leur présentation et leur agencement améliorés, la gamme des articles proposés à été élargie avec le souci d'une qualité toujours accrue. Les pneus Esso ont été lancés sur le marché en avril. Ces pneumatiques à carcasse radiale et ceinture métallique bénéficient des plus récents progrès techniques. Leurs qualités de sécurité — notamment sur les chaussées mouillées — de confort, de silence et de longévité ont été appréciées de la clientèle auprès de laquelle ils enregistrent un vif succès.

Restaurant routier, près d'Agen.



Station service, autoroute "A 9".



Station service, Pays Basque.



La progression des volumes de gas-oil commercialisé par la Société a été supérieure à celle du marché, portant la part Esso de 10,8% à 11,3%. Ce résultat a pu être enregistré grâce à un effort de prospection systématique et à de nouvelles initiatives telles que la création d'une première station-service poids-lourd complétée d'un restaurant en Lot-et-Garonne. Les ventes de fuel oil domestique ont continué leur progression qui s'avère également supérieure à celle de l'ensemble du marché. Esso porte ainsi sa part de 11,6 % en 1969 à 11,9% en 1970 grâce notamment à l'accroissement des ventes directes.

Les faibles niveaux de prix offerts en début d'année pour des contrats à long terme de fourniture de fuel lourds ont incité votre Société à pratiquer une plus grande sélectivité dans ses opérations commerciales portant sur ces produits. Sa position sur le marché s'en est trouvée diminué de 1,9%. Par contre, les ventes à l'industrie lourde ont été développées notamment en Lorraine depuis la mise en service de la raffinerie d'Hauconcourt.

Afin de consolider sa position sur le marché des bitumes et des émulsions routières, votre Société s'est rapprochée du groupe Campenon-Bernard afin de créer une filiale commune VIAFRANCE dont elle détient 45% du capital. Ce pourcentage se justifie notamment par l'apport à cette filiale d'une participation prise en fin d'année dans la Société Française du Vialit, entreprise de travaux routiers.

Le taux d'augmentation du marché des lubrifiants en 1970 a été relativement faible, en particulier pour les lubrifiants moteurs. Esso qui reste toujours la première sur ce marché a toutefois vu sa position s'affaiblir quelque peu (23,8% contre 24,8% en 1969) en raison de la vigueur de la concurrence sur ces produits.

Votre Société a innové dans l'avitaillement de l'aviation en utilisant pour la première fois en France des camions-citernes géants d'une capacité de 80 000 litres. Capables de livrer à une cadence d'environ 3800 l/mn, ils répondent ainsi aux besoins des sociétés aéronautiques utilisant le Boeing 747, lorsque ces appareils ne se trouvent pas à proximité des postes fixes de ravitaillement.

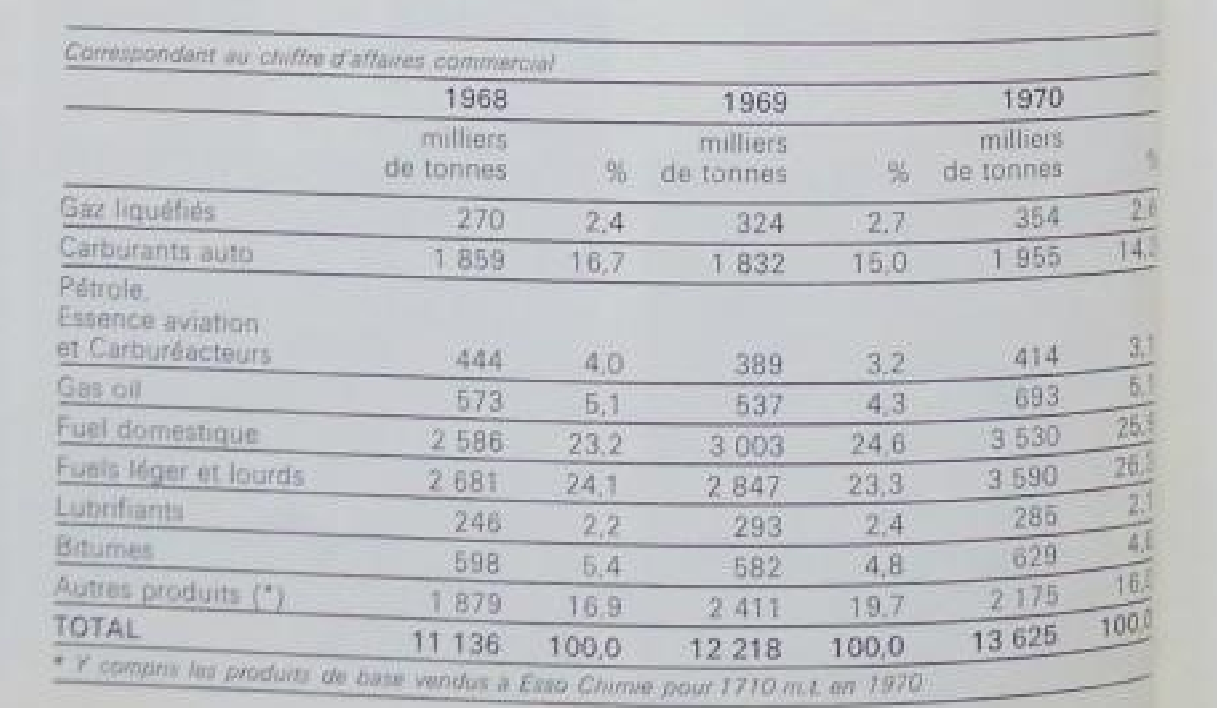
Dans le domaine des stockages, quatre nouveaux dépôts de distribution ont été réalisés à Lyon, Mulhouse, Mende et Rouen. En outre, un centre de chargement moderne de camions créé à Hauconcourt sur le site de la raffinerie a remplacé le dépôt de Metz. Ces nouvelles installations sont dotées des moyens de chargement et de contrôle les plus récents et les mieux adaptés, améliorant ainsi les conditions d'exploitation des véhicules de livraison qui y sont rattachés.

recherches et développements

En 1970, F 16,5 millions, soit 10% de plus qu'en 1969, ont été dépensés en recherches par le laboratoire de Mont-Saint-Aignan, dont 43% pour le compte d'Esso Research and Engineering Company.

Les recherches ont porté notamment sur la pollution de l'air, la mise au point définitive du procédé «huiles blanches» qui sera industrialisé en 1972 et les aspects fondamentaux de la dynamique des chaussées routières. Ces derniers travaux ont été publiés et ont été vivement appréciés par les experts français et étrangers. D'autres recherches ont été consacrées à la mise au point d'huiles Diésel à hautes performances et à celle d'huiles industrielles, parmi lesquelles un nouveau produit pour compresseurs d'air diminuant considérablement les risques d'explosion. Enfin, les efforts des chercheurs ont permis de convaincre les principaux constructeurs d'automobiles de l'avantage que présentent, notamment sur le plan sécurité, les fluides pour freins à base d'huiles minérales.

VENTES TOTALES D'ESSO STANDARD S.A.F.



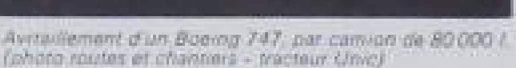
Correspondant au chiffre d'affaires commercial

	1968		1969		1970	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
Gaz liquéfiés	270	2,4	324	2,7	354	2,[illegible]
Carburants auto	1 859	16,7	1 832	15,0	1 955	14,[illegible]
Pétrole, Essence aviation et Carburéacteurs	444	4,0	389	3,2	414	3,[illegible]
Gas oil	573	5,1	537	4,3	693	5,[illegible]
Fuel domestique	2 586	23,2	3 003	24,6	3 530	25,[illegible]
Fuels léger et lourds	2 681	24,1	2 847	23,3	3 590	26,[illegible]
Lubrifiants	246	2,2	293	2,4	285	2,[illegible]
Bitumes	598	5,4	582	4,8	629	4,[illegible]
Autres produits (*)	1 879	16,9	2 411	19,7	2 175	16,[illegible]
TOTAL	11 136	100,0	12 218	100,0	13 625	100,[illegible]

(*) Y compris les produits de base vendus à Esso Chimie pour 1710 m.t. en 1970



Dépôt de Port-Herriot, Lyon.



Avitaillement d'un Boeing 747, par camion de 80 000 l. (photo routes et chantiers - tracteur Unic)



Recherche sur lubrifiants, Mont-Saint-Aignan.

autres filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso Standard possède une participation de plus de 50% dans les sociétés suivantes:

— la Société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière.

— l'Office Privé d'Assurances et de Courtage qui gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France.

— la Société Générale des Parkings Paris-Province, holding des Sociétés d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers et du Parking de Saint-Etienne.

— la Société Immobilière de la Place des Ursules qui assure l'exploitation du garage privé du Parking de Saint-Etienne.

— la Société Hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les résultats de ces filiales figurent dans les commentaires financiers qui complètent ce rapport.

données financières

La progression des tonnages vendus par rapport à l'année précédente a été de 11,5% alors que celle du chiffre d'affaires, qui s'est élevé à F 2 535 millions se monte à 22%. Cette croissance plus importante en valeur s'explique par le relèvement progressif des prix de vente lié, d'une part, à la dévaluation du franc en 1969, d'autre part, à la hausse des couts des transports maritimes et du prix des pétroles bruts. En contre-partie, différents facteurs, en dehors des charges inhérentes au développement de l'activité de votre Société, ont sensiblement alourdi le compte d'exploitation: il s'agit de l'accroissement des prix de revient et des salaires, ainsi que des charges financières affectées par des taux d'intérêt exceptionnellement élevés.

Afin de faire face à l'évolution en hausse du prix de nos matières premières ainsi qu'au maintien de notre potentiel industriel, les dotations aux comptes de provisions et d'amortissements ont été augmentées notablement en 1970. Les amortissement se sont élevés à F 162,5 millions au lieu de F 110,9 millions en 1969 et la dotation de l'exercice relative à la provision pour fluctuation des cours des matières premières a été portée de F 21,6 millions en 1969 à F 36 millions.

Compte tenu de tous ces facteurs, le bénéfice net, y compris le dividende de F 46,2 millions versé par Esso REP, s'établit à F 71,5 millions contre 76,4 millions en 1969. Il convient toutefois de souligner que l'exercice précédent comportait des profits de caractère exceptionnel pour environ F 21 millions après impôts. L'ensemble des provisions, des amortissements et du bénéfice net réalisé en 1970 représente un «cash flow» de F 274 millions contre F 211 millions en 1969.

Par ailleurs, votre Société a poursuivi et accentué l'important effort d'investissement entrepris les années précédentes. Ses dépenses d'immobilisations en 1970 se sont élevées à F 242 millions auxquels on peut ajouter F 43 millions au titre de sa quote-part dans le financement des Sociétés du Pipeline et de la Raffinerie de Lorraine, soit un total de F 285 millions, en augmentation de 22% par rapport aux dépenses de même nature en 1969.

L'amélioration sensible du «cash flow», en progression de 30% sur celui de 1969, conjugée au remboursement partiel du prêt antérieurement consenti à Esso Chimie, a permis de traverser la période d'encadrement du crédit qui s'est prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre 1970 et de couvrir ainsi la presque totalité de nos programmes d'investissements.

De ce fait, votre Société dispose de possibilités importantes de financement externe, auxquelles elle pourra recourir, le cas échéant, pour la couverture des programmes d'investissements envisagés au cours des prochaines années. Dans cette perspective il convient d'espérer que les baisses du taux d'escompte de la Banque de France, successivement décidées par les autorités monétaires, permettront à l'avenir une amélioration des conditions de financement.

les résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1970, vous sont présentés en annexe.

Ils font apparaître un bénéfice de	F 71,5 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F 3,2 millions
Total disponible	F 74,7 millions

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante:

— Réserve légale	F 3,6 millions
— Réserve générale	F 20,0 millions
— Dividende brut	F 47,7 millions
— Report à nouveau	F 3,4 millions
Total	F 74,7 millions

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à	F 4
auquel s'ajoute un avoir fiscal de	F 2
soit un revenu global de	F 6

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices:

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Avoir fiscal	Revenu global
1967	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1968	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1969	11 917 960	3,75	1,875	5,625

Le mandat des Administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'assemblée générale ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1970, puis de procéder aux élections au conseil d'administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de Monsieur S. Scheer, son Président d'Honneur, qui nous a fait part de son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.
C'est avec un très grand regret que nous voyons s'éloigner de nos réunions M. S. Scheer qui a présidé votre Conseil pendant 17 ans, de 1949 à 1966, et a participé à ses délibérations pendant 8 autres années. Sa connaissance approfondie de tous les problèmes de l'Industrie du Pétrole, sa grande expérience, ses qualités personnelles, comme les avis éclairés dont il a en tout temps fait bénéficier votre Société, ont toujours constitué une aide infiniment précieuse. Nous tenons à lui exprimer en votre nom toute notre reconnaissance pour son dévouement et son concours ainsi que nos sentiments de profonde amitié.

Il vous appartiendra de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1971.

Le mandat des Commissaires aux Comptes venant à expiration, nous vous proposons de nommer pour les six prochains exercices deux Commissaires aux Comptes titulaires et un Commissaire suppléant.

Le Conseil d'Administration.

ESSO ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement, et plus particulièrement la prévention des nuisances, est depuis longtemps un souci essentiel du groupe Esso qui continue à baser son action sur les principes suivants

— Esso reconnaît que l'industrie du pétrole: production, transport, raffinage, distribution, ainsi que l'utilisation des produits pétroliers présentent des risques d'atteintes à l'environnement, susceptibles de nuire à la santé de l'homme, à ses biens et à la nature en général.

— Esso s'efforce d'éliminer les risques inhérents à ses activités par les moyens suivants:

- — prise de conscience par tout le personnel des problèmes de protection de l'environnement,
- — conception rationnelle des installations et équipements,
- — révision permanente des modes opératoires,
- — amélioration constante de la qualité des produits au point de vue des pollutions liées à leurs emplois.

— Esso consacre une part importante de ses budgets de recherche à l'amélioration des techniques de prévention des pollutions, ainsi qu'à la mise au point de procédés et produits aptes à éliminer les conséquences de toute pollution survenue en dépit des dipositions prises pour les prévenir.

— Esso se conforme strictement aux règlements en vigueur, modifie ses installations chaque fois que le progrès technique le permet, afin que propreté puisse être conciliée avec efficacité.

— Esso coopère et s'efforce de coopérer encore davantage aux études poursuivies dans le monde en vue de réduire les pollutions liées à l'activité pétrolière, que ces études soient poursuivies par des organismes publics ou par des sociétés privées.

Toutefois, Esso demande que toute réglementation envisagée fasse l'objet d'une consultation approfondie des industries intéressées afin que les mesures à intervenir présentent la plus grande efficacité compatible avec les nécessités économiques et qu'un délai raisonnable soit laissé pour la mise en œuvre des moyens nécessaires au respect de la loi.

Enfin, Esso forme le vœu que les Pouvoirs Publics poursuivent la mise en place dans le cadre européen d'une réglementation réaliste en matière de prévention des nuisances.

Par dessus tout, Esso désire que la plus totale objectivité préside à l'examen de la gravité des atteintes portées à l'environnement par l'industrie pétrolière compte tenu du nombre et de l'importance des nuisances de toute nature créés par la civilisation moderne.

COMMENTAIRES FINANCIERS

Le Bilan établi pour l'exercice 1970 fait principalement apparaître par rapport à l'exercice 1969 :

— une nette amélioration du Cash Flow d'environ 30% et une augmentation des dépenses d'immobilisations de 16%.

— une légère diminution du résultat net provenant de l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions;

— un accroissement sensible de l'actif circulant et de l'endettement à court terme.

LES BESOINS DE FONDS ET LEURS MOYENS DE FINANCEMENT

A - les besoins de fonds

1. IMMOBILISATIONS

Les dépenses d'immobilisations de l'exercice sont en augmentation de 16% sur celles de l'année 1969 et s'analysent ainsi :

Millions de francs	1968	1969	1970
Raffinage, Laboratoires	50,1	95,7	65,0
Distribution et transports intérieurs	50,7	70,8	131,2
Transports maritimes	62,2	29,8	43,4
Administratif	0,5	13,1*	3,1
	163,5	209,4	242,7

** Chiffre excluant l'apport de l'immeuble de la CICODE pour 114 Millions.*

Raffinage et Laboratoires
Les dépenses consacrées à ces activités ont représenté en 1970 27% du total. Elles ont concerné essentiellement les raffineries de Port-Jérôme (achèvement de la construction du powerformer n° 2) et de Fos-sur-Mer (augmentation de la capacité de stockage).

Distribution et Transports intérieurs
Les dépenses ont été en progression sensible sur celles de l'année précédente. Elles ont représenté 54% du total contre 34% en 1969. Elles ont principalement porté sur l'amélioration du réseau de stations-service et la construction de nouveaux dépôts.

Transports maritimes
Les dépenses consacrées aux transports maritimes ont concerné les trois superpétroliers de 250 000 tonnes actuellement en commande.

2. AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

L'augmentation nette de ce poste par rapport à 1969, soit 35,1 millions de francs résulte essentiellement :

— de nouvelles avances consenties aux Sociétés de la Raffinerie et du Pipeline de Lorraine (42,8 millions de francs);

— de l'augmentation de divers prêts consentis à la clientèle et au personnel;

— d'une réduction à concurrence de 26 millions de francs du prêt à long terme accordé à Esso Chimie.

Compte tenu, par ailleurs, du dividende versé en 1970, 44,7 millions de francs, les besoins de l'exercice ont atteint 322,4 millions de francs.

SOURCES ET BESOINS DE FONDS

	millions de francs
sources	
Bénéfice net	71,5
Amortissement et retraits d'immobilisations	186,9
Dotations diverses	45,1
Augmentation nette de l'endettement long terme	5,8
Diminution du fonds de roulement	13,2
	322,5
besoins	
Dividendes payés	44,7
Augmentation des immobilisations	242,7
Augmentation nette des autres investissements	35,1
	322,5

B - moyens de financement

Outre le bénéfice net de l'exercice F 71,5 millions et un prélèvement de 13,2 millions sur le fonds de roulement, les moyens de financement ont été constitués par :

1. AMORTISSEMENTS ET RETRAITS DES IMMOBILISATIONS

Les amortissements de l'exercice débités au compte d'exploitation se sont élevés à F 162,5 millions contre 110,8 millions en 1969.

Leur augmentation résulte, pour une bonne part, des taux d'amortissements qui, inchangés depuis plus de 10 ans, ont été relevés pour mieux traduire la dépréciation économique des immobilisations.

Par ailleurs, l'utilisation de la déduction fiscale pour investissement a augmenté les réserves d'amortissements du bilan de F 18,9 millions. Enfin, la valeur nette des immobilisations retirées de l'actif s'élève à 5,5 millions.

2. DOTATIONS DIVERSES

Elles sont constituées par :

— un complément de F 36 millions affecté à la provision pour fluctuation des cours des matières premières reflétant la hausse des prix du pétrole brut et des frets;
— une augmentation de 2,1 millions de la provision pour investissements, conséquence de l'intéressement accordé au personnel au titre de l'exercice 1969;
— des plus values long terme, pour un montant de 1,9 million;
— un accroissement (4,9 millions) de la déduction fiscale pour investissement à utiliser pour le paiement de l'impôt sur les sociétés;
— une augmentation de F 0,1 million des autres provisions.

3. ENDETTEMENT LONG TERME

L'augmentation nette de 5,8 millions de l'endettement au-delà d'un an résulte des nouveaux emprunts de l'exercice — soit 27,6 millions — pour la construction des supertankers, diminués des passages à court terme d'emprunts précédemment contractés.

LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement ressort à 71,7 millions de francs à fin 1970, en diminution de 13,2 millions par rapport à la fin de l'exercice 1969.

Cette réduction s'analyse comme suit :

A - actif courant

Il a augmenté de 388,1 millions.

1. VALEURS D'EXPLOITATION

Elles se sont accrues de 257,2 millions de francs. Cette hausse est imputable à l'augmentation quantitative des inventaires et à celle des prix du pétrole brut et des taux de fret.

2. VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES

L'augmentation de 130,9 millions de francs de ce poste est due principalement à :

— un accroissement de l'ordre de 16% des créances sur la clientèle lié à l'augmentation des tonnages vendus et des prix de vente;

— une augmentation des avances à court terme et des disponibilités, ces dernières étant supérieures de 18,6 millions à celles de fin 1969.

B - dettes à court terme

Elles ont augmenté de 401,3 millions de francs.

Cette augmentation correspond à l'accroissement de l'actif circulant. Elle concerne notamment les postes «Effets à payer», «Banques créditrices» et les «Impôts et taxes à payer à l'Etat».

Le coefficient de liquidité qui était de 1,10 à fin 1969 ressort à 1,06 à fin 1970, le coefficient de trésorerie passant de 0,64 à 0,54.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

1. L'ensemble des ventes et autres recettes hors T.V.A. de 1970 a atteint F 5 588 millions contre F 4 666 millions en 1969.

Au niveau du chiffre d'affaires commercial hors taxes, la comparaison s'établit de la façon suivante :

— en 1970 : F 2 534,6 millions pour 13 625 milliers de tonnes,
— en 1969 : F 2 073,4 millions pour 12 218 milliers de tonnes,

soit d'une année à l'autre une augmentation de 11,5% des tonnages pour une augmentation supérieure des valeurs, 22,2% conséquence des différentes hausses de prix intervenues au cours de 1970 et d'une meilleure valorisation des ventes en général.

2. Le coût des ventes, ainsi que les frais de fabrication, d'exploitation et de gestion, déduction faite des charges non imputables à l'exploitation de l'exercice se sont élevés à F 5 449 millions contre 4 581 millions de francs en 1969, soit un accroissement substantiel résultant de la hausse du prix des matières premières, des transports et de l'ensemble des coûts.

Les charges de l'année 1970 comprennent notamment :

— 84,3 millions de frais financiers en hausse sensible sur ceux de l'exercice précédent en raison essentiellement de l'augmentation de l'endettement à court terme et de la hausse des taux d'intérêts.

— 162,5 millions d'amortissements contre 110,8 millions en 1969, augmentation en partie imputable au relèvement des taux pratiqués.

3. Le résultat d'exploitation ressort à F 139,6 millions contre 84,8 millions en 1969, le dividende net reçu d'Esso REP entrant dans ce résultat pour le même montant qu'en 1969, soit F 46,2 millions.

L'exploitation des activités industrielles et commerciales d'Esso Standard SAF a donc dégagé, en 1970, un solde bénéficiaire de 93,4 millions nettement supérieur à celui de 1969 qui s'élevait à 38,6 millions.

4. Le compte de Pertes et Profits a notamment enregistré cette année une dotation complémentaire de 36 millions à la provision pour fluctuation des cours, alors que l'exercice 1969 avait bénéficié par ailleurs de 30,5 millions de profits à caractère exceptionnel.

Finalement, le profit net de l'année s'est élevé à 71,5 millions, légèrement inférieur à celui de 1969 qui était de 76,4 millions.

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	1968		1969		1970	
	millions de francs	%	millions de francs	%	millions de francs	%
Gaz liquéfiés	45,8	2,4	57,7	2,8	66,3	2,6
Carburants auto	553,8	28,8	548,8	26,5	636,1	25,1
Pétrole - essence aviation et carburéacteurs	72,1	3,8	65,2	3,1	68,4	2,7
Gas oil	92,3	4,8	92,8	4,5	123,3	4,9
Fuel domestique	416,9	21,7	468,4	22,6	604,9	23,9
Fuels léger et lourds	219,4	11,4	224,3	10,8	358,3	14,1
Lubrifiants	235,3	12,2	276,2	13,3	283,0	11,2
Bitumes	92,0	4,8	93,4	4,5	110,1	4,3
Autres produits	194,4	10,1	146,6	11,9	284,2	11,2
Chiffre d'affaires commercial H.T.	**1 922,0**	**100,0**	**2 073,4**	**100,0**	**2 534,6**	**100,0**
Taxe intérieure	1 707,0		1 868,3		2 028,1	
Chiffre d'affaires commercial taxe comprise, hors T.V.A.	**3 629,0**		**3 941,7**		**4 562,7**	
Transactions compensées H.T.	475,0		498,4		640,8	
Taxe intérieure	5,2		1,7		2,5	
Prestations de services H.T.	133,8		127,1		260,4	
Chiffres d'affaires H.T.	**2 530,8**		**2 698,9**		**3 435,8**	
Chiffres d'affaires taxe comprise, hors T.V.A.	**4 243,0**		**4 568,9**		**5 466,4**	
Pour mémoire: chiffre d'affaires T.V.A. comprise	4 737,2		5 192,3		6 179,9	

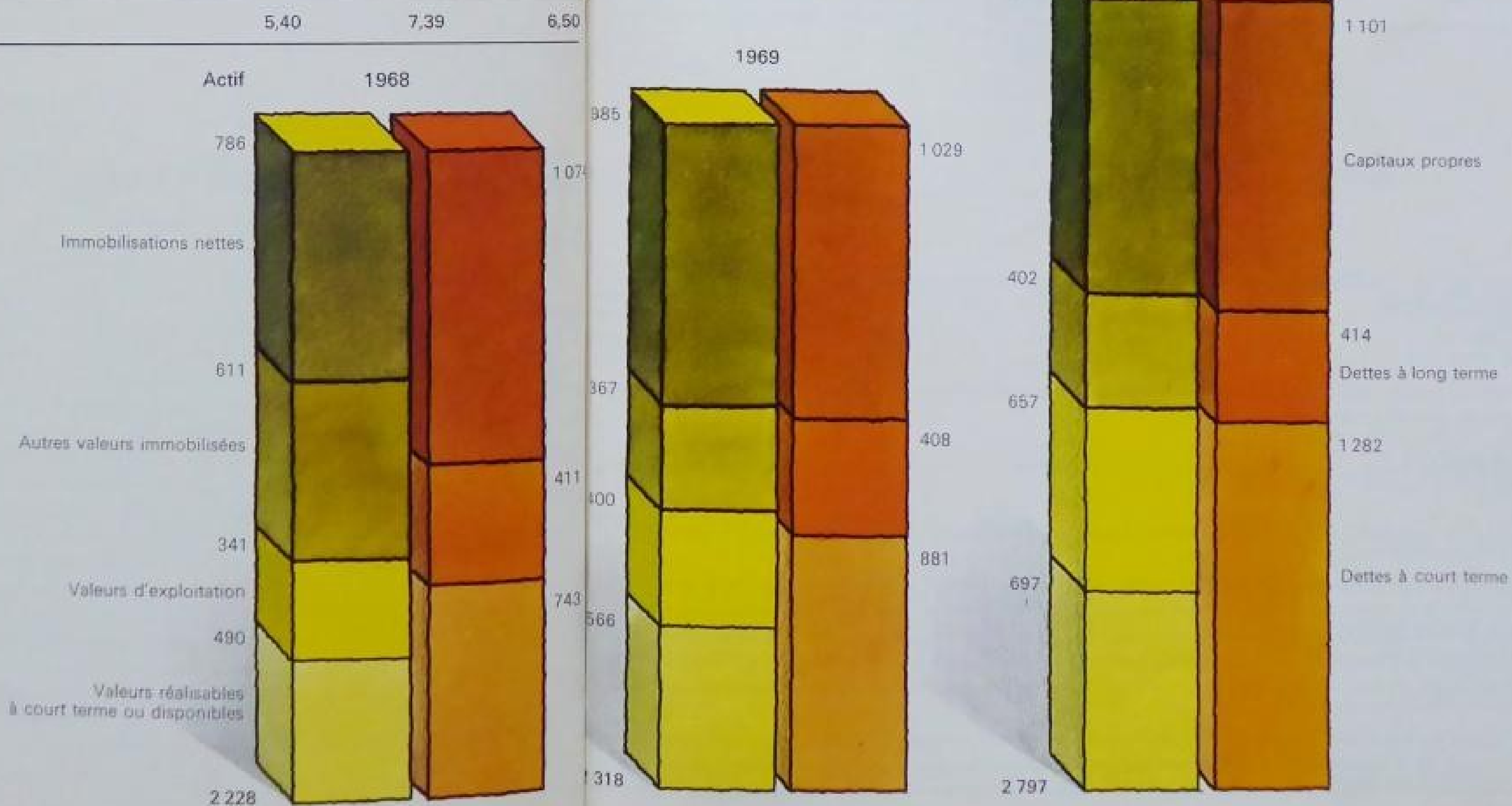
ANALYSE FINANCIERE ET COEFFICIENTS

Millions de francs

		1968	1969	1970
A	Immobilisations	2 050	2 317	2 507
B	Amortissements	1 264	1 332	1 467
C	Immobilisations (Valeur nette) (A — B)	786	985	1 041
D	Autres valeurs immobilisées	611	367	402
E	Actif immobilisé (C + D)	1 397	1 352	1 443
F	Valeurs d'exploitation	341	400	657
G	Valeurs réalisables à court terme et disponibles	490	566	697
H	Actif circulant (F + G)	831	966	1 354
I	ACTIF TOTAL (E + H)	2 228	2 318	2 797
J	Capitaux propres réserves et provisions	1 074	1 029	1 101
K	Dettes à long terme	411	408	414
L	Dettes à court terme	743	881	1 282
M	PASSIF TOTAL (J + K + L)	2 228	2 318	2 797
N	Fonds de roulement (H — L)	88	85	72
O1	Chiffre d'Affaires commercial (taxes comprises)	3 629	3 942	4 563
O2	Chiffre d'Affaires commercial (taxes exclues)	1 922	2 073	2 535
P	RÉSULTATS NETS	58	76	72
Q	Cash Flow	215	211	274

			1968	1969	1970
1	Liquidité	$\frac{H}{L}$	1,12	1,10	1,06
2	Marge nette taxes comprises	$\frac{100 \times P}{O1}$	1,60	1,93	1,58
2 bis	Marge nette taxes exclues	$\frac{100 \times P}{O2}$	3,02	3,66	2,82
3	Endettement	$\frac{K}{Q}$	1,91	1,93	1,51
4	RENTABILITÉ	$\frac{100 \times P}{J}$	5,40	7,39	6,50

EVOLUTION DU BILAN D'ESSO STANDARD S.A.F. DE 1968 A 1970



FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1970

filiales

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES - ESSO REP

Capital: F 35 100 000.—
Participation: 88,98%
Activités: Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

La production de pétrole brut est passée de 2 058 000 t en 1969 à 1 914 000 t en 1970, le chiffre d'affaires de la société restant du même ordre qu'en 1969 en raison de l'augmentation du prix du pétrole brut.

Le bénéfice net après impôt sur les sociétés, qui était de 67,3 millions en 1969, ressort à 69,7 millions en 1970. Ce résultat tient compte de la libération d'une partie de la provision pour reconstitution de gisements pour F 51 millions au lieu de F 42,8 millions en 1969.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PARIS-NIEL

Capital: F 348 000.— Participation: 99,69%
Activités: Opérations immobilières.

L'activité de la société a été essentiellement consacrée à des acquisitions d'emplacements pour la construction de stations-service.

La valeur des immobilisations s'élève à F 3,5 millions à fin 1970.

OFFICE PRIVÉ D'ASSURANCES ET DE COURTAGES - O.P.A.C.

Capital: F 200 000.— Participation: 98%
Activités: Gestion de contrats d'assurances garantissant les sociétés du Groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres des stations-service et certaines autres entreprises.

L'O.P.A.C. gère environ 30 000 contrats et les courtages qu'elle a reçus en 1970 représentent F 2,1 millions.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PARKINGS PARIS-PROVINCE - S.G.P.P.P.

Capital: F 300 000.— Participation: 65,67%
Activités: Construction et exploitation de parcs de stationnement.

La S.G.P.P.P. détient des participations majoritaires dans deux sociétés de parcs de stationnement:

— La Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers (S.E.P.P.A.) qui exploite depuis février 1969 un parc de 360 emplacements, place d'Anvers à Paris.

— La Société d'Exploitation de Parkings à St-Etienne (S.E.P.S.E.) qui exploite depuis mai 1969 un parc de 700 emplacements dans le centre de la ville de Saint-Etienne.

Ces sociétés — et plus particulièrement la seconde — n'ont pas atteint leur plein développement et leurs résultats restent affectés par d'importantes charges de mise en exploitation.

Chacun de ces deux parcs de stationnement compte également une partie de garages privés dont l'exploitation a été confiée à des sociétés immobilières créées à cet effet par Esso Standard et dont les actions sont transférées au fur et à mesure des cessions d'emplacements:

— La Société Immobilière du Garage de la Place d'Anvers (S.I.G.P.A.) au capital de F 2 307 228.— dont la cession des emplacements est en voie d'achèvement;

— La Société Immobilière de la Place des Ursules (S.I.P.U.), au capital de F 4 242 728.— dont Esso Standard possède encore la majorité du capital.

SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DE PETITE CAMPAGNE S.A.R.L.
Capital: F 20 000.— Participation: 95%
Activités: Exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la Raffinerie de Port-Jérôme.

autres principales participations

SOCIÉTÉ DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE
Capital: F 50 000 000.—
Participation: 40%
Activités: Construction et exploitation d'une raffinerie en Lorraine.

RAFFINERIE DU MIDI
Capital: F 22 500 000.—
Participation: 33,33%
Activités: Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS
Capital: F 5 000 000.—
Participation: 21,20%
Activités: Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBES
Capital: F 4 890 000.— Participation: 10%
Activités: Exploitation de dépôts publics d'hydrocarbures.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS
Capital: F 11 850 000.—
Participation: 16,80%
Activités: Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES
Capital: F 900 000.—
Participation: 16,44%
Activités: Récupération et régénération de lubrifiants.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL)
Capital: F 50 000 000.—
Participation: 7,99%
Activités: Construction et exploitation de pipeline pour le transport de produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

SOCIÉTÉ DU PIPELINE MÉDITERRANÉE-RHONE
Capital: F 65 000 000.—
Participation: 14,17%
Activités: Construction et exploitation de pipeline pour le transport de produits finis des raffineries de la Méditerranée vers la vallée du Rhône.

SOCIÉTÉ DU PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE
Capital: F 7 000 000.— Participation: 40%
Activités: Construction et exploitation de pipeline pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie de Lorraine.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION (S.M.C.A.)
Capital: F 3 000 000.—
Participation: 16,66%
Activités: Construction, gestion et exploitation «d'hydrant systems» à l'Aéroport de Paris.

LA GARE ROUTIÈRE NORD «GARONOR»
Capital: F 60 790 000.—
Participation: 6,58%
Activités: Construction et exploitation d'une gare routière au nord de Paris.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CHAUFFAGE
Capital: F 3 000 000.—
Participation: 20,46%
Activités: Travaux d'installation de chauffage et distribution de fuel.

SOCIÉTÉ DU PARKING SQUARE BOUCICAUT
Capital: F 2 500 000.— Participation: 10%
Activités: Exploitation d'un parc de stationnement à Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU VIALIT
Capital: F 3 150 000.— Participation: 10%
Activités: Travaux routiers.

VIAFRANCE
Capital: F 100 000.— Participation: 45%
Activités: Travaux routiers et répandage de bitumes et autres produits.

filiales et participations

Sociétés	Capital F	Réserves F	Quote-Part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
A — Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du Capital d'Esso Standard S.A.F.									
1. Filiales (50% au moins du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)									
— Esso REP	35 100 000	41 381 086	88,98	37 476 600	—	—	188 366 028	69 731 369	46 221 880
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par Esso Standard S.A.F.)									
— Raffinerie du Midi	22 500 000	1 111 302	33,33	7 420 000	4 464 411	33 333	11 694 474	141 858	—
— Société du Pipe-Line Méditerranée Rhône (S.P.M.R.)	65 000 000	—	14,17	9 208 600	4 676 110	13 866 949	48 235 347	(6 613 740)	—
— Société de la Raffinerie de Lorraine	50 000 000	—	40,00	19 999 200	48 000 000	32 000 000	53 782 576	—	—
B — Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				5 043 112	45 663	—			32 536
2. Participations dans les sociétés françaises				11 974 261	38 381 268	7 566 667			180 102

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1970, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1970, ainsi que le rapport de votre Conseil d'Administration, nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles de diligence normale habituellement retenues, elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers. Toutes les pièces justificatives et explications que nous avons demandées nous ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent, et nous avons reconnu la sincérité des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le bilan et les comptes d'Exploitation Générale et de Pertes & Profits sont présentés sous la même forme que précédemment.

situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1969 et 1970 (en million de francs):

	1969	1970	Différences
Actif total	2 318,3	2 797,3	+479,
Dettes envers les tiers	1 289,2	1 696,3	+407,1
	1 029,1	1 101,	+ 71,9

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit:

	1969	1970	Différences
Capital social	595,9	595,9	—
Réserves, prime d'émission d'actions, prime de fusion, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	356,8	433,6	+ 76,8
	952,7	1 029,5	+ 76,8
Bénéfice de l'exercice	76,4	71,5	— 4,9
	1 029,1	1 101,	71,9

La progression de 76,8 millions du chapitre «Réserves et provisions» provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice:

Augmentations:

Dotations à la réserve légale, à la réserve générale et au report à nouveau, conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 1970	35,00
Accroissement des plus-values à long terme	1,9
Dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières	36,00
Dotation à la provision pour investissement, consécutive à l'intéressement accordé au personnel en 1969	2,1
Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,1
Régularisation de la provision pour déductions fiscales pour investissements	4,9
	80,00

Diminution:

Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin 1969	3,2
Augmentation nette des réserves et provisions	76,8

mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1970, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit:

Besoins:	
Investissements de l'exercice en immobilisations	242,7
Distribution du dividende 1969	44,7
Accroissement net des «Autres valeurs immobilisées»	35,1
	322,5

Ressources:			
Autofinancement:			
Bénéfice de l'exercice 1970		71,5	
Accroissement des amortissements, soit:			
Dotation de l'exercice débitée au compte d'Exploitation Générale (contre 110,8 en 1969)	162,5		
Utilisation de la déduction fiscale pour investissement	18,9		
		181,4	
Augmentation des dettes à long terme		5,8	
Retraits d'immobilisations (valeur résiduelle)		5,5	
Augmentation de diverses provisions dont 36 pour fluctuation des cours des matières premières		45,1	
			309,3
D'où une légère différence de			13,2

qui est venue réduire d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1970, pour le ramener à 71,7 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après:

	1969	1970	Différences
a) Actif circulant	966,	1 354,1	+388,1
b) Dettes à court terme	881,1	1 282,4	+401,3
	84,9	71,7	— 13,2

Il s'ensuit que le ratio de liquidité passe de 1,10 à fin 1969 à 1,06 à fin 1970.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants:

Les «Immobilisations» nouvelles (242,7) s'analysent ainsi:

— Installations de raffinage et de laboratoires (65) portant essentiellement sur l'achèvement des travaux du powerformer n° 2 à Port-Jérôme, et sur l'accroissement de la capacité de stockage à Fos-sur-Mer;

— Distributions et transports intérieurs (131,2) s'appliquant principalement au développement et à la construction de nouveaux dépôts, et à la modernisation du réseau de stations-service;

— Transports maritimes (43,4) concernant la construction de trois superpétroliers de 250 000 tonnes;

— Matériel administratif (3,1).

Les «Autres valeurs immobilisées» accusent les variations suivantes:

a) **Augmentations** représentées par:

— les nouvelles avances aux sociétés de la RAFFINERIE DE LORRAINE et du PIPELINE DE LORRAINE	42,8
— l'accroissement net des autres créances et avances à long terme	10,9
	53,7

b) **Diminutions** s'appliquant aux prêts à plus d'un an qui passent à court terme dont ceux accordés à ESSO CHIMIE 18,6

Augmentation des «Autres valeurs immobilisées»	35,1

L'importante progression de l'actif circulant (+388,1) résulte, notamment, de l'augmentation des valeurs d'exploitation (+257,2) due essentiellement, à la fois, à l'accroissement quantitatif des inventaires et à la hausse des coûts du pétrole brut et des taux du fret, — des créances sur la clientèle et autres débiteurs (90,9) et des disponibilités (16,4) le solde s'appliquant aux comptes de régularisation, à la déduction fiscale pour investissement, aux prêts à moins d'un an, aux chèques à encaisser.

Les «Dettes à court terme» accusent, globalement, un accroissement net de 401,3 intéressant principalement les Effets à payer (+231,8), les comptes des banques créditrices (+59,7), les impôts et taxes dus à l'Etat (+48,2), les Emprunts à moins d'un an (+20), les comptes de régularisation-passif (+31,5) et les autres créanciers (+9,7).

2. Avec Esso REP (Administrateurs communs : MM. J. Armand et A. Dubois) :

— Emprunt de F 7 550 000 remboursable en 1975 contracté par Esso Standard S.A.F., auprès d'Esso REP, rémunéré au taux de 5%.

— Convention d'ouverture de crédit consentie par Esso REP à Esso Standard S.A.F., le 18 octobre 1967, modifiée le 26 juin 1968 et le 27 mars 1969.

— Crédit consenti par Esso REP à Esso Standard S.A.F., sur les reprises de brut, rémunéré au 31 décembre 1970, au taux de 7,50%.

— Convention d'avances de trésorerie du 27 mars 1969 prorogée jusqu'au 31 décembre 1971. Cette convention prévoit un plafond maximum d'avances de 40 millions de francs rémunérées au taux de 6,50% et pouvant être consolidées en avances à plus d'un an rémunérées au taux de 7% par échange de lettre entre les Présidents d'Esso Standard S.A.F. et d'Esso REP.

— Convention d'entraide administrative. Facturation hors taxe pour 1970 : F 460 261,59.

3. Avec Standard Kuhlmann (Administrateur commun : M. J. Ballet) :

— Convention d'entraide. Facturation hors taxe pour 1970 : F 17 993.

4. Avec les Docks des Pétroles d'Ambes «D.P.A.» (Administrateur commun : M. J. Armand) :

— Caution accordée par Esso Standard S.A.F., le 8 mars 1968 en garantie de 13,50% d'un prêt à long terme de 5 millions de francs accordé par le Crédit National aux D.P.A.

5. Avec la Société de Manutention de Carburants Aviation «S.M.C.A.» (Administrateur commun : M. J. Armand) :

— Convention d'entraide administrative. Facturation hors taxe pour 1970 : F 107 270,99.

— Avances de trésorerie par Esso Standard S.A.F. d'un encours de F 1 020 000 au 31 décembre 1970 et rémunéré au taux de 8%.

— Caution accordée par Esso Standard S.A.F., les 22/24 juin 1965 en garantie de 1/6 d'un prêt à long terme de F 2 millions obtenu auprès du Crédit National par la S.M.C.A.

— Caution accordée par Esso Standard S.A.F., le 24 septembre 1968 en garantie de 1/6 d'un prêt à long terme de F 5 millions obtenu auprès du Crédit National par la S.M.C.A.

III - pour mémoire

Comme les années précédentes, des opérations courantes effectuées à des conditions normales, entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1970, entre votre Société et différentes entreprises — notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas — ayant avec Esso Standard S.A.F. des administrateurs communs.

Il vous appartient, Mesdames et Messieurs, d'approuver les diverses conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Paris le 16 mars 1971
Les Commissaires aux Comptes :

A. VEYRENC G. THIBAULT
Agréés près la Cour d'Appel de Paris.

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1966	1967	1968	1969	1970
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	595 690 000	595 690 000	595 690 000	595 898 000	595 898 000
b) Nombre d'actions émises	11 913 800	11 913 800	11 913 800	11 917 960	11 917 960
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)	2 171 500	2 254 500	2 530 800	2 698 885	3 435 824
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	201 554 354	187 482 565	230 112 019	228 728 797	310 870 120
c) Impôts sur les bénéfices	3 989 899	16 238	12 776 698	16 530 514	32 947 334
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	52 078 921	48 035 832	58 301 252	76 399 776	71 521 642
e) Montant des bénéfices distribués*	44 676 750	44 676 750	44 676 750	44 692 350	47 671 840
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	16,58	15,73	18,24	17,80	23,32
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	4,37	4,03	4,89	6,41	6,00
c) Dividende versé à chaque action* avec avoir fiscal	5,625	5,625	5,625	5,625	6,00
4. Personnel					
a) Nombre de salariés	6 112	5 870	5 109	4 966	4 952
b) Montant de la masse salariale	143 311 000	145 635 000	149 606 000	156 128 000	172 347 000
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	65 166 000	68 179 000	72 028 000	91 148 000	100 797 000

* *Pour l'exercice 1970, le montant indiqué est celui des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.*

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

Francs

débit

Stocks au début de l'exercice	400 071 364,53
Achats de matières premières et marchandises	2 132 818 962,48
Frais de personnel	273 144 457,54
Impôts et taxes	2 062 447 094,98
Travaux, fournitures et services extérieurs	255 230 331,36
Transports et déplacements	645 812 783,65
Frais divers de gestion	99 353 832,90
Frais financiers	84 295 309,10
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	162 569 961,11
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions	3 064 099,94
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	139 562 048,66
	6 258 370 246,25

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	657 276 077,24
Ventes de marchandises et produits finis	5 206 057 503,65
Prestations de services	260 384 629,04
Ristournes, rabais et remises à recevoir	350 000,00
Produits accessoires	56 729 609,93
Produits financiers	64 402 460,54
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	3 249 743,18
Travaux et charges non imputables à l'exercice	9 920 222,67
	6 258 370 246,25

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

débit

Pertes sur exercices antérieurs	1 476 280,18
Pertes exceptionnelles	6 420 964,50
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	40 767 083,05
Impôts sur les bénéfices	32 947 334,00
BÉNÉFICE NET	71 521 642,35
	153 133 304,08

crédit

Bénéfice d'exploitation	139 562 048,66
Profits sur exercices antérieurs	4 200 911,77
Profits exceptionnels	9 370 343,65
	153 133 304,08

BILAN AU 31 DECEMBRE 1970
ESSO STANDARD S.A.F.

actif

	actif	Montant Brut	Amortissements Dépréciations et Plus-Values réinvesties	Montant Net
	Frais d'établissement			
	Prime de Remboursement des Obligations	868 560,00	176 253,75	692 306,25
VALEURS IMMOBILISÉES 1 443 196 797,40	**Immobilisations**			
	Terrains	145 961 598,25	2 115 076,67	
	Plus-values réinvesties		15 194 010,70	128 652 510,88
	Constructions	297 277 176,24	107 183 246,33	190 093 929,91
	Matériel et outillage	184 207 705,02	121 292 698,43	62 915 006,59
	Matériel de Transport	312 064 836,25	270 318 568,42	41 746 267,83
	Mobilier, agencements, installations	43 502 771,44	25 745 677,21	17 757 094,23
	Emballages commerciaux récupérables	3 312 247,84	2 957 407,25	354 840,59
	Installations complexes spécialisées	1 218 899 835,45	842 178 471,20	376 721 364,25
	Installations générales, agencements	39 682 659,41	24 972 532,27	14 710 127,14
	Pipe Line	44 498 387,71	28 989 422,89	15 508 964,82
	Immobilisations incorporelles	9 886 919,59	932 538,70	
	Plus-values réinvesties		1 806 952,00	7 147 428,89
	Autres immobilisations	48 745 207,26	23 305 916,43	25 439 290,83
	Immobilisations en cours	159 350 447,46		159 350 447,46
	Total	2 507 389 791,92	1 466 992 518,50	1 040 397 273,42
	Autres valeurs immobilisées			
	Prêts à plus d'un an	167 560 792,13		167 560 792,13
	Créances et avances à long terme	100 338 782,02	28 628,79	100 310 153,23
	Titres de participation	100 860 488,94	201 103,41	
	Plus-values réinvesties		300 000,00	100 359 385,53
	Compte d'attente à régulariser	32 324 041,27		32 324 041,27
	Dépôts et cautionnements	1 551 845,57		1 551 845,57
	Total	402 635 949,93	529 732,20	402 106 217,73
ACTIF CIRCULANT 1 354 143 197,40 — STOCKS 657 276 077,24	**Valeurs d'exploitation**			
	Matières premières (pétrole brut)	164 029 573,18		164 029 573,18
	Matières consommables	22 169 977,08		22 169 977,08
	Produits finis	411 074 576,18		411 074 576,18
	Produits en cours de fabrication	55 326 493,80		55 326 493,80
	Emballages commerciaux	4 675 457,00		4 675 457,00
	Total	657 276 077,24		657 276 077,24
COMPTE DE TIERS 617 640 956,84	**Valeurs réalisables àcourt terme ou disponibles**			
	Fournisseurs débiteurs	797 542,11		797 542,11
	Clients	421 026 822,28	5 366 749,59	415 660 072,69
	Autres débiteurs	156 764 426,27	735 002,49	156 029 423,78
	Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an	9 991 000,00		9 991 000,00
	Comptes de régularisation — Actif	35 286 808,22	223 890,96	35 062 917,26
COMPTES FINANCIERS 79 326 164,32	Prêts à moins d'un an	19 500 598,32		19 500 598,32
	Effets à recevoir	24 610 692,11		24 610 692,11
	Chèques et autres valeurs à encaisser	7 684 059,62		7 684 059,62
	Titres de placement	1 817 786,90	103 547,80	1 714 239,10
	Banques et chèques postaux	25 035 147,35		25 035 147,35
	Caisse	781 427,82		781 427,82
	Total	703 296 311,00	6 429 190,84	696 867 120,16
	Total général	4 271 466 690,09	1 474 127 695,29	2 797 338 994,80

Avals, Cautions, Garanties et Autres Engagements donnée: 733 509 002,92
Avals, Cautions, Garanties et Autres Engagements reçus 484 202 757,70

passif

	passif	Montant	
CAPITAUX PERMANENTS 1 443 356 686,28	**Capital propre et réserves**		PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 028 491 969,53
	Capital social	595 898 000,00	
	Prime d'émission d'actions	43 848 962,26	
	Prime de fusion	117 002 425,91	
	Réserve légale	42 403 000,00	
	Réserve générale	40 000 000,00	
	Plus-values à long terme	7 243 431,06	
	Provision pour investissement	3 896 359,24-	
	Provision pour fluctuation des cours des matières premières	163 000 000,00	
	Dotation pour renouvellement du stock indispensable	5 507 730,00	
	Total	1 015 799 908,47	
	Report à nouveau	3 141 011,06	
	Situation nette (avant résultats)	1 018 940 919,53	
	Provisions pour pertes et charges		
	Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	560 050,00	
	Provision pour déductions fiscales pour investissements	9 991 000,00	
	Dettes à long et moyen terme		PASSIF ENVERS LES TIERS 1 696 325 382,92
	Obligations à plus d'un an	76 945 200,00	
	Emprunts à plus d'un an	336 420 727,60	
	Autres dettes à plus d'un an	498 789,15	
	Total	413 864 716,75	
COMPTES DE TIERS 525 881 766,46	**Dettes à court terme**		
	Fournisseurs	136 837 057,99	
	Clients créditeurs	4 843 885,15	
	Etat	222 708 743,84	
	Versements restant à effectuer sur titres de participation	40 850,00	
	Emballages consignés	3 370 936,41	
	Autres créanciers	23 909 727,21	
	Comptes de régularisation — Passif	135 170 565,86	
COMPTES FINANCIERS 755 578 899,71	Obligations à moins d'un an	1 322 300,00	
	Emprunts à moins d'un an	20 300 000,00	
	Autres dettes à moins d'un an	9 235 037,07	
	Effets à payer	645 587 714,94	
	Banques créditrices	79 133 847,70	
	Total	1 282 460 666,17	
	Résultats: bénéfice de l'exercice	71 521 642,35	
	Total général	2 797 338 994,80	

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 1970
ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

Millions de Francs

actif

actif	Montant brut	Amortissements Dépréciations et Plus-values réinvesties	Montant Net
Frais d'établissement			
Prime de remboursement des obligations	0,9	0,2	0,7
VALEURS IMMOBILISÉES 1 465,8			
Immobilisations			
Terrains	146,5	2,1	—
Plus-values réinvesties	—	15,2	129,2
Constructions	303,9	110,6	193,3
Travaux souterrains et sondages	117,7	96,7	21,0
Matériel et outillage	193,6	129,7	63,9
Matériel de transport	313,6	271,6	42,0
Mobilier, agencements, installations	47,4	28,6	18,8
Emballage commerciaux récupérables	3,3	3,0	0,3
Installations complexes spécialisées	1 276,2	887,8	388,4
Installations générales, agencements	39,7	25,0	14,7
Pipeline	70,1	46,5	23,6
Immobilisations incorporelles	9,9	0,9	—
Plus-values réinvesties	—	1,8	7,2
Autres immobilisations	48,7	23,3	25,4
Frais de recherche et puits secs	51,0	51,0	—
Immobilisations en cours	170,5	—	170,5
Total	2 792,1	1 693,8	1 098,3
Autres valeurs immobilisées			
Prêts à plus d'un an	169,7	—	169,7
Créances et avances à long terme	100,3	—	100,3
Titres de participation	63,4	0,2	—
Plus-values réinvesties	—	0,3	62,9
Compte d'attente à régulariser	32,3	—	32,3
Dépôts et cautionnements	1,6	—	1,6
Total	367,3	0,5	366,8
STOCKS 649,8			
Valeurs d'exploitation			
Matières premières (pétrole brut)	164,5		164,5
Matières consommables	25,4		25,4
Produits finis	402,3		402,3
Produits en cours de fabrication	52,9		52,9
Emballages commerciaux	4,7		4,7
Total	649,8		649,8
COMPTES DE TIERS 619,8			
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles			
Fournisseurs débiteurs	0,8		0,8
Clients	421,1	5,4	417,5
Autres débiteurs	158,7	0,7	158,0
Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an	10,0		10,0
Comptes de régularisation - Actif	35,3	0,2	35,1
COMPTES FINANCIERS 85,4			
Prêts à moins d'un an	24,9		24,9
Effets à recevoir	24,6		24,6
Chèques et autres valeurs à encaisser	7,7		7,7
Titres de placement	1,8	0,1	1,7
Banques et chèques postaux	25,6		25,6
Caisse	0,9		0,9
Total	711,4	6,4	705,0
Total général			2 820,6

Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements donnés 733,6
Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements reçus 484,8

passif

passif	Montant
PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 192,9	
CAPITAUX PERMANENTS 1 564,2	
Capital propre et réserves	
Capital social	595,9
Prime d'émission d'actions	47,9
Prime de fusion	117,0
Réserve légale	45,5
Réserve générale	40,0
Plus-values à long terme	7,9
Provision pour investissements	5,1
Provision pour fluctuation des cours des matières premières	163,0
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	3,9
Réserve spéciale de réévaluation	6,2
Total	1 032,4
Report à nouveau	65,5
Situation nette (avant résultat)	1 097,9
Provisions pour pertes et changes	
Provision pour renouvellement des immobilisations	84,4
Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,6
Total	85,0
Provisions pour déductions fiscales pour investissements	10,0
PASSIF ENVERS LES TIERS 1 536,5	
Dettes à long et moyen terme	
Obligations à plus d'un an	77,0
Emprunts à plus d'un an	293,8
Autres dettes à plus d'un an	0,5
Total	371,3
COMPTES DE TIERS 498,2	
Dettes à court terme	
Fournisseurs	78,7
Clients créditeurs	4,9
Taxes intérieures et douane à payer	222,7
Versements restant à effectuer sur titres de participation	—
Emballages consignés	3,4
Autres créanciers	29,5
Comptes de régularisation - Passif	159,0
COMPTES FINANCIERS 667,0	
Obligations à moins d'un an	1,3
Emprunts à moins d'un an	10,3
Autres dettes à moins d'un an	9,2
Effets à payer	567,1
Banques créditrices	79,1
Total	1 165,2
Résultats: bénéfice de l'exercice	74,9
Intérets minoritaires des tiers dans Esso REP	16,3
Total général	2 820,6

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 1970 ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

	actif	Montant brut	Amortissements Dépréciations et Plus-values réinvesties	Montant Net
	Frais d'établissement			
	Prime de remboursement des obligations	0,9	0,2	0,7
VALEURS IMMOBILISÉES 1 465,8	**Immobilisations**			
	Terrains	146,5	2,1	—
	Plus-values réinvesties	—	15,2	129,2
	Constructions	303,9	110,6	193,3
	Travaux souterrains et sondages	117,7	96,7	21,0
	Matériel et outillage	193,6	129,7	63,9
	Matériel de transport	313,6	271,6	42,0
	Mobilier, agencements, installations	47,4	28,6	18,8
	Emballage commerciaux récupérables	3,3	3,0	0,3
	Installations complexes spécialisées	1 276,2	887,8	388,4
	Installations générales, agencements	39,7	25,0	14,7
	Pipeline	70,1	46,5	23,6
	Immobilisations incorporelles	9,9	0,9	—
	Plus-values réinvesties	—	1,8	7,2
	Autres immobilisations	48,7	23,3	25,4
	Frais de recherche et puits secs	51,0	51,0	—
	Immobilisations en cours	170,5	—	170,5
	Total	2 792,1	1 693,8	1 098,3
	Autres valeurs immobilisées			
	Prêts à plus d'un an	169,7	—	169,7
	Créances et avances à long terme	100,3	—	100,3
	Titres de participation	63,4	0,2	—
	Plus-values réinvesties		0,3	62,9
	Compte d'attente à régulariser	32,3	—	32,3
	Dépôts et cautionnements	1,6	—	1,6
	Total	367,3	0,5	366,8
STOCKS 649,8	**Valeurs d'exploitation**			
	Matières premières (pétrole brut)	164,5		164,5
	Matières consommables	25,4		25,4
	Produits finis	402,3		402,3
	Produits en cours de fabrication	52,9		52,9
	Emballages commerciaux	4,7		4,7
	Total	649,8		649,8
COMPTES DE TIERS 619,8	**Valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	Fournisseurs débiteurs	0,8		0,8
	Clients	421,1	5,4	417,5
	Autres débiteurs	158,7	0,7	158,0
	Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an	10,0		10,0
	Comptes de régularisation - Actif	35,3	0,2	35,1
COMPTES FINANCIERS 85,4	Prêts à moins d'un an	24,9		24,9
	Effets à recevoir	24,6		24,6
	Chèques et autres valeurs à encaisser	7,7		7,7
	Titres de placement	1,8	0,1	1,7
	Banques et chèques postaux	25,6		25,6
	Caisse	0,9		0,9
	Total	711,4	6,4	705,0
	Total général			2 820,6

Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements donnés 733,6
Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements reçus 484,8

LES ADMINISTRATEURS D'ESSO STANDARD S.A.F.

Serge Scheer Président d'Honneur 7, rue Christophe-Colomb Paris 8ᵉ	Président de : La Gare Routière Nord (GARONOR)	Administrateur de : Esso Chimie Nobel-Bozel Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) Omnium Français d'Etudes et d'Entreprises (O.F.E.E.) Stein et Roubaix
Jacques Ballet Président Directeur Général 7, rue Léon-Mignotte, Bièvres - 91		Administrateur de : Esso Europe Esso Africa Esso Supply Cy Standard-Kuhlmann Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) Esso Research N.V. Institut Français du Pétrole (I.F.P.) Société pour l'Industrie des Transports
Jules Armand Vice-Président Directeur Général 8, bd Jean-Mermoz, Neuilly-sur-Seine - 92	Président de : Sté de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.)	Administrateur de : Esso REP Sté Havraise de Manutention de Produits Pétroliers (S.H.M.P.P.) Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A.) Transports par Pipeline Citerna (T.P.C.)
André Dubois Administrateur 77, bd du Gl Koenig Neuilly-sur-Seine - 92	Président de : Esso REP	Administrateur de : Port Autonome de Bordeaux
Francis Fabre Administrateur 75, rue de Grenelle, Paris 7ᵉ	Président de : Union de Transports Aériens (U.T.A.) Chargeurs Réunis Cie Maritime des Chargeurs Réunis Vice-Président de : Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux	Administrateur de : Sté de Recherches et d'Exploitation de Pétrole EURAFREP Cie Financière de Paris et des Pays-Bas Safic-Alcan Banque de Paris et des Pays-Bas Fiat Automobiles Institut du Développement Industriel (I.D.I.) Cie Financière Delmas-Vieljeux
Jean Forgeot Administrateur 80, boulevard Flandrin, Paris 16ᵉ	Président de : Schneider S.A. Président d'Honneur de : France-Gironde Jeumont-Schneider Vice-Président de : ARBED Chrysler-France	Administrateur de : Marine-Schneider Creusot-Loire Imprimeries Georges Lang Cie Maritime des Chargeurs Réunis Banque de l'Union Européenne Cie Financière de l'Union Européenne Publicis
Gustave Rambaud Administrateur 31, avenue Georges Mandel Paris - 16ᵉ	Président de : Banque de Paris et des Pays-Bas - Hollande Vice-Président de : Société Pierrefitte	Administrateur de : Banque de Paris et des Pays-Bas Cie Financière de Paris et des Pays-Bas Paribas International S.A. Banque de Paris et des Pays-Bas - Belgique Banque de Paris et des Pays-Bas - Suisse Cie Holding Franco-Sud Africaine Forges de Châtillon-Commentry-Biache Constructions Babcock et Wilcox Paris-Rhône Société Cesisa
Auguste Schlageter Administrateur 60, rue François 1er Paris - 8ᵉ		